Le Rappel Républicain
DE LYON
Journal Démocratique Quotidien

Deuxième Année. — N° 66

Dimanche 6 Mars 1904

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1er & 16 DE CHAQUE MOIS

LES ANNONCES sont reçues { A LYON, exclusivement aux bureaux de la *Société de Publicité Artistique et Commerciale*, 52, Rue de la République. A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

5 cent le N°

ADMINISTRATION et REDACTION : 3, Rue Stella (à l'entresol)
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

5 cent le N°

ABONNEMENTS.. { | Trois mois | Six mois | Un an |
Lyon et département limitrophes.. | 5 fr. | 10 fr. | 20 fr. |
Autres départements..... | 6 » | 12 » | 24 » |
Etranger (Union Postale)..... | 9 » | 18 » | 36 » |

MOUVEMENT POLITIQUE

Aujourd'hui dimanche, à 2 heures de l'après-midi, à Annemasse (Haute-Savoie), conférence de M. **René Jossier**, organisée par le *Comité des républicains indépendants.*

A 8 heures 1/2 du soir, à Sainte-Foy-l'Argentière (Rhône), conférence de MM. **D. Gurnaud** et **F. Peissel**, organisée par le *Comité républicain libéral.*

FAITS DU JOUR

Me Mornard, avocat de Dreyfus, a prononcé sa plaidoirie. Après délibération, la Cour a déclaré la demande de Dreyfus recevable. Elle ordonne une instruction supplémentaire à laquelle il sera procédé par ses soins.

Le colonel du Paty de Clam a adressé au procureur général Baudouin une lettre où il proteste vivement contre des accusations calomnieuses dont une instruction judiciaire a démontré la fausseté.

M. Loubet a convoqué, dit-on, d'urgence le Conseil supérieur de la marine pour mercredi.

M. Pelletan aurait l'intention de mettre l'amiral Bienaimé en disponibilité, à la suite des révélations du « Figaro ».

Les opérations de la guerre sont stationnaires. Le blocus de Port-Arthur a été levé. Les troupes russes et japonaises continuent à se concentrer au nord de la Corée.

CARNET DU DIMANCHE

Le régisseur vient de frapper les trois coups règlementaires ; le rideau se lève pour le dernier acte. En scène pour l'*Affaire Dreyfus !*

Salle vide ! Four complet ! Seuls, les juges de la Chambre criminelle, rasant les murs, le dos courbé, gagnent les places qui leur sont assignées, tandis que dans la salle, à part les ténors du parti dreyfusiste qui assistent, impuissants, à la chute de la pièce, se sont réfugiés quelques grelotteux, heureux de trouver un brin de chaleur par ce mars hivernal.

Tout passe, tout casse, tout lasse, dit le proverbe, et si nos misérables gouvernants espéraient soulever les passions populaires par l'apothéose impudente du Traître, ils se sont grossièrement trompés ; ils ne réussissent qu'à soulever des épaules : dégoût pour Dreyfus indifférence pour son sort.

Car, en sommes, le Français n'est pas gobeur éternellement ; s'il s'est « emballé » pour ou contre Dreyfus avec la fureur que l'on sait, il est revenu à une mentalité plus calme ; il ne s'explique pas l'acharnement que mettent certains hommes à vouloir, à tout prix, blanchir un capitaine juif et millionnaire, tandis qu'ils laissent misérablement crever de pauvres petits soldats condamnés pour des peccadilles. Le Français se dit que si Dreyfus n'était pas juif et millionnaire, on n'aurait pas bouleversé ciel et terre pour le faire revenir de l'Ile du Diable, et qu'aujourd'hui on le laisserait tranquille s'il n'était pas un symbole, le symbole de l'anti-patriotisme, et un drapeau, le drapeau des ennemis de nos traditions nationales, de nos libertés, de notre force et de notre prestige devant le monde.

Le petit soldat que l'on condamne à mort parce qu'il a jeté un bouton de culotte à la tête du président du conseil de guerre n'a pas, pour sauver sa vie, l'appui des Labori et des Demange ; on ne fonde pas des journaux pour soutenir sa cause ; un ministre de la guerre ne se livre pas à un véritable chantage auprès d'officiers honnêtes ; la Cour de cassation ne se réunit point pour entendre un rapporteur et un procureur général délayer des arguties dans des colonnes de prose sotte et indigeste. On le collera contre le mur, le petit soldat, et il recevra dans la peau les douze balles du peloton d'exécution, sans que la digestion de M. Jaurès soit troublée, sans que la colère de M. Clémenceau soit excitée et sans que les faméliques de Justice et de Vérité fassent entendre la moindre protestation.

Crève petit soldat ! On réhabilite le capitaine Dreyfus.

***

La reprise a été ratée. Si l'enthousiasme fait défaut, les raisons invoquées pour casser l'arrêt de deux conseils de guerre sont plus insuffisantes encore. Les prétendus faits nouveaux sont des racontars ; les « faux », dont MM. Boyer et Baudouin font un si grand étalage, sont des pièces sur lesquelles on s'est expliqué depuis longtemps et qui n'ont eu aucune influence au conseil de guerre de Rennes. Dans le long fatras dont ils ont donné lecture à la Chambre criminelle de la Cour de cassation, on chercherait en vain un argument sérieux en faveur de la revision ; les magistrats y oublient qu'ils sont magistrats, et dans leur zèle dreyfusiste ils font preuve d'une partialité notoire et vont même jusqu'à l'invective grossière contre les anciens ministres de la guerre Cavaignac et Mercier, contre le commandant Cuignet et l'archiviste Gribelin.

Et ils se réclament de la Justice solennelle et impartiale ! Et ils disent que c'est nous qui déchaînons les passions populaires, qui troublons la « revanche sereine » du Droit et de la Vérité !

Arguties misérables, disions-nous, que les prétendus faits nouveaux invoqués pour rouvrir le procès Dreyfus. Voici, à ce propos, comment un journal, parlant ordinairement sans passion, s'exprime sur les « révélations » de MM. Boyer et Baudouin :

« Nous avons jusqu'ici, dit l'*Eclair*, gardé le silence, nous refusant à discuter des hypothèses, attendant, pour en poser la valeur, les preuves que feraient valoir les artisans de cette nouvelle instance. Nous ne pouvions que nous attendre à un avortement : nous ne le supposions point aussi lamentable. Nous étions convaincus de la complicité de nos gouvernants : nous ne pouvions pas supposer qu'elle s'afficherait avec autant d'effronterie.

« Que le condamné ait fait valoir de vagues et quelconques motifs pour sa défense : c'est son droit ; mais que le gouvernement, par l'organe du ministre de la guerre, ait fait siens tant d'arguments creux et misérables — parfois pires, comme le rapport du contrôleur général Crétin — pour obtenir la cassation d'un arrêt de justice : c'est là le défi porté à l'opinion. »

Encore une fois, c'est l'*Eclair*, journal sans couleur politique bien définie, qui accueille la prose des Gerville-Réache et des Lockroy, qui parle ainsi. Je crois qu'il reflète l'opinion de tous les gens sensés,

Laissons donc les dreyfusards à leur besogne. Que Dreyfus soit réhabilité ou non, peu nous importe ; notre conviction est faite, absolue ; elle est basée sur l'arrêt de deux conseils de guerre, sur les témoignages de six anciens ministres de la guerre, sur les dépositions d'officiers dont l'honorabilité vaut celle des Picquart, des Jaurès, des Clémenceau, des Boyer et des Baudouin. Quoiqu'il arrive, il n'y aura pas un dreyfusard de plus en France.

***

Nous estimons, cependant, que l'heure est bien mal choisie pour nous disputer.

Des soucis plus graves que ceux de la paternité du bordereau devraient nous absorber. Le canon gronde en Extrême-Orient et, malgré les assurances optimistes, nous nous prenons à écouter anxieusement pour savoir si le bruit ne se rapproche pas et si la guerre, impitoyable et sans merci, ne va pas nous surprendre au milieu de nos querelles et nous jeter dans les pires catastrophes !

Voilà trois semaines que nos parlementaires se disputent sur le cas de ce bohème de Pelletan que la plus élémentaire prudence patriotique conseille d'éloigner immédiatement du ministère de la marine. Les hommes les plus éminents du Bloc, les Lockroy, les Chaumet et les Etienne, sont unanimes à reconnaître que la gestion de M. Pelletan est détestable, qu'elle compromet notre sécurité nationale ; ils s'en plaignent amèrement dans les commissions, amoncellent doléances sur doléances, pleurent dans les gilets des élus nationalistes, et lorsque ces nationalistes montent à la tribune pour demander qu'on débarrasse la Marine de M. Pelletan, les Etienne, les Lockroy et les Chaumet votent pour M. Pelletan. Comprenne qui pourra.

Pendant ce temps, M. Combes, plus suffisant que jamais, s'installe dans la boutique du *Figaro* et déclare qu'il ne sortira jamais du ministère, pas même les pieds-devant, comme André, le brave à trois poils. La Congrégation n'est pas encore morte ; le dernier moine n'a pas encore pris le chemin de l'exil ; la dernière liberté n'est pas encore étranglée, et Clémenceau découvre chaque jour de nouveaux complots de la « Faction romaine. » Périsse la Russie, périsse la France, périsse tout, pourvu que la Congrégation soit exterminée !

Voilà l'idéal de M. Combes ; voilà les visées politiques de nos gouvernants.

Mais tout passe, le règne de ces fantoches sera court. Ils ne sont point maîtres des événements ; ils ne dirigent pas le cours mystérieux des choses. Si la France est endormie, elle n'est pas morte. Voici le printemps avec la poussée de la sève, le renouveau de la nature, les bourgeons qui poussent et éclatent. Nul sommeil n'est éternel, pas plus le sommeil du peuple de France que le sommeil de la terre.

Camille DIJOUD.

Notes Politiques

LES VRAIS RESPONSABLES

M. Etienne, cité hier devant la Commission du budget, pour y déposer sur l'état de notre marine, a prononcé les paroles suivantes :

« Le Parlement a eu le grand tort, à mon avis, de ne pas se préoccuper assez des questions extérieures et de ne pas imiter le Parlement anglais, qui donne tous ses soins et toute sa vigilance à la défense des intérêts anglais sur tous les points du globe ».

En vérité, M. Etienne se moque du public.

M. Etienne appartient à l'un des quatre groupes de gauche.

Il est vice-président de la Chambre par la grâce du Bloc.

Il a concouru, pour sa part, à la formation et au maintien d'un ministère qui nous gouverne depuis 21 mois.

Jamais, au cours de cette longue carrière, M. Etienne n'a élevé l'ombre d'une protestation contre le programme du cabinet.

Ce programme était pourtant bien connu de lui et de tous ; il n'y avait, à son sujet, pas d'équivoque possible : c'était un programme de guerre antireligieuse ; il excluait formellement, de l'aveu récent du président du Conseil, toute préoccupation d'ordre économique ou national.

A quel titre et de quel droit M. Etienne vient-il donc se plaindre aujourd'hui ?

Ses tardives doléances, l'opposition les a formulées depuis que le ministère existe.

Elle a constaté et réprouvé cette chose monstrueuse : un gouvernement qui s'obstine à vivre sur un programme exclusif de guerre anticongréganiste.

Maintes fois, elle lui a demandé des comptes. Mais ses critiques n'ont pas eu l'heur de séduire la majorité et ni M. Etienne, ni M. Lockroy, ni M. Chaumet n'ont jugé bon d'y associer les leurs et de conformer leurs votes à leur secret sentiment.

Il faut avoir le courage de le dire, — ces gens-là sont plus coupables que les plus irréductibles blocards. Ceux-ci couvriront jusqu'à la dernière minute les agissements scandaleux du ministère, mais ils pourront, en manière d'excuse, invoquer une certaine bonne foi. Mais les autres ! Mais les Chaumet ! les Lockroy les Etienne ! Ils voyaient clair depuis longtemps ; ils se targuaient même de leur perspicatité ; ils hochaient mélancoliquement la tête sur le passage de certains ministres ; un instant après, ils les couvraient de leurs votes ; ils se livraient dans la coulisse à des bavardages indiscrets, à des manœuvres qu'ils qualifiaient de savantes ; à la première injonction, ils les désavouaient piteusement à la tribune et dans la presse, et ils proclamaient avec une énergie persévérante et hautaine, la parfaite docilité des quatre fractions du bloc à la direction ministérielle.

Ces gens-là sont de lamentables pantins.

A aucun prix l'opposition ne peut se commettre derrière eux ; ils ne méritent ni sa confiance, ni son crédit.

C'est eux, les vrais responsables du désordre et du gâchis dont ils se plaignent.

— D. GURNAUD.

INFORMATIONS

Paris, 5 mars.

L'ENQUÊTE SUR L'AFFAIRE HUMBERT. — La sous-commission d'enquête sur l'affaire Humbert s'est réunie ce matin au Palais de Justice.

Une discussion assez vive a eu lieu entre MM. Georges Berry et Rouanet. Ce dernier a reproché à son collègue d'avoir inspiré, dans un journal du soir, un article désobligeant pour lui. L'incident clos, la sous-commission a examiné les dépositions relatives aux titres de rentes que certaines personnes déclarent avoir vus chez Mme Humbert.

La sous-commission a décidé qu'elle entendrait sous peu le banquier Léopold See et s'est ajournée à une date indéterminée, subordonnée au retour de son président, M. Delarue, qui, frappé par un deuil récent, est absent de Paris.

M. LOUBET AU CONCOURS AGRICOLE. — M. Loubet a visité ce matin le concours agricole. Il a été reçu par M. Doumergue, commissaire générale ; MM. Méline, Viger, Gomot, sénateurs.

M. Mougeot, souffrant, était représenté. M. Loubet a parcouru successivement toutes les parties du concours, félicitant les exposants. M. Loubet a offert à midi, à l'Elysée, un déjeuner aux membres du jury et aux lauréats.

UNE PLATE-FORME ÉLECTORALE. — Un journal ministériel annonce que, sitôt le rapport Berteaux déposé, le gouvernement exigera la mise à l'ordre du jour du débat sur le service de deux ans.

Ce n'est pas, comme pourrait le laisser supposer l'empressement du ministère à faire discuter ce projet de loi, par raison de patriotisme ou même simplement d'intérêt militaire. Avec une ingénuité déconcertante, la feuille amie de M. Combes fait l'aveu qu'il s'agit simplement de donner une plate-forme utile au bloc à la veille des élections municipales qui auront lieu dans deux mois à peine.

Toute la politique de la majorité se réduit à des questions d'intérêt personnel. Il faut d'abord assurer la réélection des blocards, le reste vient ensuite.

La Guerre Russo-Japonaise

LA SITUATION. — LES FORCES EN PRÉSENCE

Où en est la guerre. — L'arrêt des opérations. — Pourquoi cet arrêt. — Les forces en présence au nord de la Corée. — Autour de Port-Arthur : le calme est revenu. — La guerre et l'Indo-Chine française. Dépêches diverses.

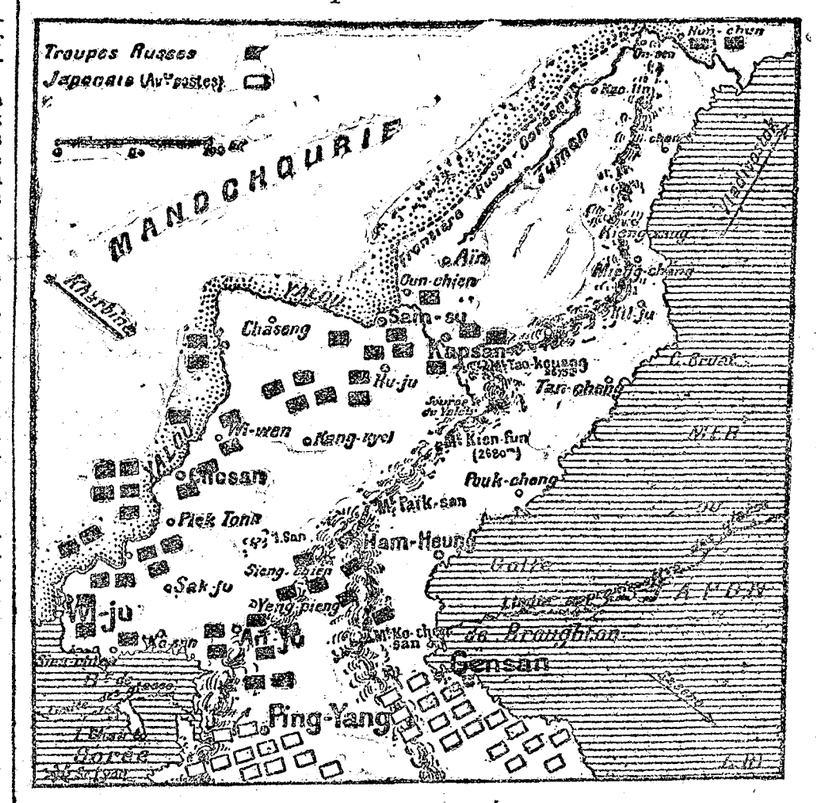

LES FORCES EN PRÉSENCE

La carte que nous publions donne l'emplacement et la force numérique des armées en présence sur le Yalou et dans le Nord de la Corée, il y a une huitaine de jours.

Depuis, l'état des belligérants a été légèrement modifié. C'est sur le Yalou, selon toute vraisemblance, qu'aura lieu la première grande bataille sérieuse de la guerre.

La Situation

Tempêtes sur mer à Port-Arthur, Vladivostock enseveli sous les neiges et bloqué par les glaces, routes défoncées et impraticables en Corée, vingt degrés de froid sur le lac Baïkal : toutes ces raisons suffisent amplement à expliquer l'absence de nouvelles sur les opérations respectives des flottes et des armées de terre du Japon comme de la Russie.

Port-Arthur n'a pas été bombardé et la dépêche anglaise qui avait répandu ce bruit sensationnel était l'œuvre d'un correspondant trop pressé. Il est maintenant certain que depuis le 28 février, aucune tentative n'a été faite par la flotte de l'amiral Togo.

Il ne faudrait pas du reste croire que les Japonais aient dirigé contre Port-Arthur des attaques distinctes, il n'y a eu en réalité qu'une seule action, action qui a duré plusieurs jours et au cours de laquelle ils ont vainement cherché à bloquer le port et à investir la place par terre.

Rien n'est plus aisé à démontrer, il suffit pour cela de se reporter aux opérations des 23, 24, 25 et 26 février.

Le 23 au soir la flotte japonaise, composée de treize grands navires, sans compter de nombreux torpilleurs, arrivait devant Port-Arthur et ouvrait le feu, pendant que quatre bateaux chargés de pierres, de pétrole et de dynamite pointaient sur la rade. Les projecteurs électriques des forts russes dévoilèrent cette manœuvre et les Japonais durent couler leurs brûlots.

Dans la journée du 24, les dix-sept navires de l'amiral Togo croisèrent devant Port-Arthur, mais restèrent hors de l'atteinte des canons russes.

Le 25, quelques croiseurs japonais poursuivirent, mais sans succès, des torpilleurs russes qui effectuaient une reconnaissance.

Enfin, le 26, l'escadre japonaise engagea avec les forts de Port-Arthur un duel d'artillerie qui ne donna aucun résultat.

Au cours de ce long combat les Japonais ont éprouvé des pertes qu'ils s'ingénient à cacher, ce sont ces pertes qui expliquent l'inaction actuelle de leur flotte. Il est en effet certain aujourd'hui qu'ils ont perdu plusieurs torpilleurs et que douze navires de guerre sont en réparation dans les différents ports militaires du Japon.

C'est cependant sur Port-Arthur que porteront encore les efforts des Japonais qui voudraient coûte que coûte, et cela, surtout avant les premières opérations de terre, s'assurer un point d'appui en Mandchourie, point d'appui qui leur permettrait de prendre à revers les troupes russes concentrées sur le Yalou.

Il n'y aurait donc rien de surprenant à ce que l'amiral Togo profite d'une accalmie de la tempête qui règne en ce moment sur mer pour débarquer des deux côtés de la pointe de Port-Arthur, dans le but de donner l'assaut de la place par terre, pendant que sa flotte attaquerait la rade.

Mais, quoiqu'il arrive, ces opérations ne changeront rien au résultat final.

Port-Arthur doit être considéré comme imprenable, la neige et les glaces mettent Vladivostock à l'abri d'un coup de main, sur le Yalou et en Mandchourie, à Karbhine et à Moukden, les Russes sont solidement retranchés, leurs contingents arrivent méthodiquement, la mobilisation des réserves a déjà donné en Sibérie plus de 100.000 hommes et, en dépit des bruits tendancieux de la presse anglaise et de la presse américaine, il n'y a ni hésitation dans les Conseils de l'Etat-Major, ni disgrâce de personne.

Plusieurs semaines nous séparent encore de la véritable entrée des Russes en campagne. L'action décisive ne commencera donc pas avant la fin du mois. A ce moment, mais certainement un peu tard, les Japonais se rendront compte qu'ils avaient pris leurs désirs pour des réalités.

Pierre TOURRET.

AUTOUR DE PORT-ARTHUR. — DÉPÊCHES RUSSES

Saint-Pétersbourg, 5 mars.

Un télégramme officiel du général Pflueg, en date du 4 mars, dit qu'à Port-Arthur et à In-Kéou, tout est tranquille. Selon des informations de témoins oculaires, on a vu près de Chemulpo, entre des îles, l'épave du croiseur japonais à trois cheminées qui a été coulé dernièrement.

Depuis quatre jours, l'escadre russe a cessé d'être bloquée. Ses bâtiments circulent dans la baie sans trouver trace de l'ennemi. Les trains continuent à circuler entre Port-Arthur et Moukden ; le télégraphe fonctionne.

Selon des avis reçus hier, on croit que l'escadre japonaise est rentrée dans ses ports pour faire du charbon.

On dit, à Saint-Pétersbourg, que le général Sakharoff a de grandes chances de conserver la direction au ministère de la guerre d'une façon définitive ; il serait remplacé, comme chef d'état-major, par le général Soukhomlinoff, qui commande actuellement à la place du général Dragomiroff à Kiew.

La Croix-Rouge de Saint-Pétersbourg songe à faire aux troupes des envois en nature, dont certains porteront la marque française.

LE TRAITÉ CORÉO JAPONAIS

Londres, 5 mars.

Une dépêche de Tokio au *Standard* dit que le mikado a télégraphié hier à l'empereur de Corée pour l'informer que la guerre a été déclarée uniquement dans le but d'assurer la paix permanente en Extrême-Orient et lui exprime sa profonde satisfaction de la conclusion du récent protocole. Il exprime aussi l'espoir que les relations des deux pays deviendront plus étroites.

Une dépêche de Saint-Pétersbourg aux journaux dit que le ministre de Corée, interviewé hier après-midi, dément absolument que son gouvernement l'ait rappelé.

LES ÉLECTIONS AU JAPON

Londres, 5 mars.

Une dépêche de Tokio au *Standard* dit que les résultats des élections générales sont presque entièrement connus. Sont élus ; 130 constitutionnels, 130 progressistes, 70 indépendants et 83 membres appartenant à d'autres groupes.

La dépêche ajoute que les Russes convalescents de l'hôpital de Chemulpo seront prochainement envoyés à Matsouyama.

La souscription à l'emprunt de guerre continue activement. On croit qu'il sera couvert cinq fois le 10 mars.

AUTOUR DE VLADIVOSTOCK

New-York, 5 mars.

On télégraphie de Tokio, à la date d'hier que plusieurs navires chargés de charbon, de vivres et d'autres contrebandes de guerre ont franchi récemment le détroit de Tsoungarou et sont parvenus à Vladivostock. On ignore le nombre exact ainsi que le nom de ses navires.

L'escadre russe de Vladivostock est toujours inactive. Bien que les navires soient en parfait état et bien pourvus de charbon, il est évident qu'ils ont l'ordre de rester auprès des batteries de Vladivostock. On assure que l'action de la marine japonaise contre cette escadre n'est qu'une question de temps.

Les troupes russes qui ont été récemment transportées de Vladivostock à Possiet-Bay ont traversé le fleuve Toumen au sud de Oung-Kouin et de Hoï-Yong.

JOURNALISTES ANGLAIS

Berlin, 5 mars.

Le correspondant à Tokio du *Frankfurter Zeitung* donne, au sujet des faits et gestes des correspondants de guerre des journaux anglais, des détails piquants et pleins d'intérêt.

« Il est vraiment amusant, dit ce correspondant, de constater de quelle façon mes confrères, les Anglais en général, procèdent pour renseigner leurs journaux.

« Sans trêve et avec acharnement, froids mais entêtés, ces journalistes s'adressent au directeur de leur hôtel pour avoir des nouvelles, vraies ou fausses, pourvu que ce soient des nouvelles.

« Pris, dans l'accomplissement de leur mission, d'un zèle intempestif, ils préfèrent télégraphier à leurs journaux les nouvelles les plus abracadabrantes plutôt que de rien envoyer du tout.

« Témoin l'aventure suivante, dont le héros fut le correspondant d'un journal londonien, et non des moindres :

« Récemment, le directeur de l'Hôtel Impérial voyait surgir, l'air courroucé, le journaliste en question qui lui fit des reproches amers pour ne lui avoir pas communiqué une nouvelle qu'il avait portée à la connaissance de ses confrères.

« Le propriétaire lui fit remarquer qu'en effet il avait donné cette nouvelle, mais qu'il s'était empressé de la démentir cinq minutes après.

« Peu importe ! s'écria le fougueux Anglais, si votre information était vraie ou fausse ! L'essentiel, pour moi, eût été de pouvoir la télégraphier à mon journal, puis ensuite de retélégraphier pour la démentir quelques instants après. Imaginez-vous ! Deux télégrammes dans la même journée ! »

A LA CHAMBRE JAPONAISE

Tokio, 5 mars.

La session de la Chambre sera ouverte le 18 mars et ne durera que dix jours.

Pendant cette session, des crédits pour la guerre seront demandés aux représentants. Immédiatement après la clôture de la session, le mikado partira pour Kioto.

L'ESCADRE ANGLAISE

Shanghaï, 5 mars.

Le *Talbot*, croiseur anglais stationné à Chemulpo, est parti pour Hong-Kong, où il va passer l'inspection du nouveau commandant de l'escadre anglaise.

Ce navire, depuis trois ans dans les mers de Chine, sera sans doute renvoyé en Europe et remplacé par un autre croiseur. Le détachement qui garde la légation japonaise à Séoul a été ravitaillé par le *Humbert*.

NOTRE SITUATION EN INDO-CHINE. INTERVIEW DE M. DE LANESSAN

Paris, 5 mars.

Interviewé par le *Figaro* sur la situation actuelle de nos possessions d'Indo-Chine et du Tonkin, en face de la guerre russo-japonaise, M. de Lanessan, ancien ministre de la marine, a fait les déclarations suivantes :

Nous pouvons être rassurés, car nous avons avec nous le peuple que nous avons conquis. Les Tonkinois et les Annamites nous ont acceptés et nous accepteront de plus en plus si nous les traitons comme ils veulent l'être.

En outre, ils détestent les Japonais et les recevraient fort mal. De plus, nous nous sommes rapprochés très sagement de l'Angleterre ; tâchons de conserver nos bons rapports avec elle. Enfin, nous ne sommes pas les ennemis du Japon ; ne faisons rien pour le devenir.

M. de Lanessan ne croit pas à l'intervention de la Chine. Il fait remarquer qu'il n'y a pas d'alliance entre le Japon et la Corée, mais main-mise du Japon sur la Corée.

La France, ajoute-t-il, n'a pas à s'occuper de cela. D'ailleurs, la Russie ne pourrait accepter l'appui de la France dans cette querelle, où elle s'est engagée malgré des conventions signées entre elle et nous, conventions qui prévoyaient en toutes lettres l'indépendance et l'intégrité de la Mandchourie. Nos alliés se voient forcés par la brutale agression du Japon d'oublier ces conventions. Ils installent leurs armées en Mandchourie et ils y demeureront, si le sort des armes leur est favorable.

Notre devoir est de nous tenir tranquilles, en assistant nos amis de tous les moyens compatibles avec les lois de la neutralité. D'ailleurs, notre intervention, au lieu d'aider la Russie, rendrait sa lutte plus dangereuse. Ce ne serait plus en Extrême Orient seulement que la guerre ferait ses ravages, mais dans toute l'Europe, et nous aurions à nous défendre contre l'Angleterre.

En supposant, cependant, que les Japonais essaient de mettre la main sur la Cochinchine et le Tonkin, nous avons là-bas des troupes suffisantes pour défendre nos trois grands ports, mais à la condition d'avoir un chemin de fer d'Hanoï à Saïgon. C'est par sa construction qu'il faudrait commencer.

Il faudrait enfin avoir là-bas de fortes divisions de croiseurs cuirassés pour soutenir la défense des côtes.

LE JAPON ET LA FRANCE

Paris, 5 mars.

Interviewé à Londres par le correspondant du *Matin*, le vicomte Hayashi a fait observer que le baron Souyematsou, qui aurait prononcé récemment à New-York des paroles presque menaçantes pour la France, n'est pas, comme on l'a dit, un ancien ministre des affaires étrangères. Il a détenu seulement pendant peu de temps le portefeuille des communications et il n'est plus en aucune façon fonctionnaire.

« Son opinion, a ajouté le ministre du

Japon, a donc un caractère absolument privé. L'empereur, le gouvernement de Tokio, ainsi que tous les Japonais cultivés, savent parfaitement que l'attitude de la France a été absolument correcte, quoiqu'elle ait témoigné à son alliée des sympathies que personne au Japon ne lui reproche. Le Japon désire très sincèrement rester en relations amicales avec la France. Il n'a jamais songé, quoi qu'on en ai dit, à attaquer l'Indo-Chine. »

L'AFFAIRE DREYFUS

devant la Cour de Cassation

(Troisième journée)

La plaidoirie de Mᵉ Mornard. — Un incident créé par Mᵉ Labori. — Les conclusions de la Cour. — L'enquête est décidée.

Paris, 5 mars.

Le public debout paraît moins empressé comme s'il considérait les débats presque épuisés par les conclusions du rapporteur et le réquisitoire du ministère public.

PLAIDOIRIE DE Mᵉ MORNARD

Après le rejet du pourvoi d'un condamné à mort dans la Haute-Saône, le président donne la parole à Mᵉ Mornard pour soutenir le pourvoi de M. Dreyfus. Le défenseur rend hommage au rapporteur et au ministère public « qui ont, dit-il, mis suffisamment en lumière les agissements de certains officiers de l'état-major dans cette douloureuse affaire ». Il plaidera brièvement et entrera immédiatement dans le vif des débats.

Mᵉ Mornard prétend que les aveux prêtés à M. Dreyfus n'existent pas et que ceux d'Esterhazy démontrent que le bordereau n'est pas de Dreyfus.

Mᵉ Mornard estime que la demande en revision est recevable. Et maintenant, dit-il, que la recevabilité de la demande ne saurait faire de doute pour personne, et que la question des aveux, celle du bordereau et de la pièce : « cette canaille de D.. » ont été complètement élucidées devant la Cour, il va s'attacher à examiner comment, en fait, l'accusation contre Dreyfus a pu être soumise aux juges de Rennes et quelles nouvelles charges ont pu être produites.

Il refait alors l'historique des phases diverses par lesquelles passa l'Affaire, depuis la première demande en revision qui aboutit à l'arrêt de renvoi devant un second conseil de guerre.

C'est volontairement, dit-il, qu'on omit de prononcer le nom d'Esterhazy quand on fit allusion aux déclarations diplomatiques favorables à Dreyfus. C'est ainsi que plus tard l'accusation a pu montrer Esterhazy, véritable auteur du bordereau, il l'avait avoué lui-même, comme n'étant qu'un instrument nécessaire, irresponsable du traître Dreyfus, et qu'on obtint contre celui-ci une seconde condamnation.

Il proteste ensuite contre le système d'accumulation de petites calomnies amassées sur la tête de cet homme, de manière à troubler la conscience des juges et qui, dit-il, est véritablement indigne d'une accusation sérieuse.

Mᵉ Mornard parle alors de la nature loyale et droite de son client dont la puissante énergie n'a pu être abattue par ses tortionnaires.

Je sais, dit-il, ce qu'a souffert cet homme, car j'ai souffert et souffre avec lui encore de ses souffrances. Cet homme dont on a dit qu'il avait le cœur sec a écrit des lettres de l'île du Diable, des lettres dont la lecture mouillerait les yeux, et Mᵉ Labori pourrait témoigner du pathétique de certaine scène de larmes qui se produisit un jour dans un des couloirs du conseil de guerre de Rennes.

On voit à ce moment les bras de Mᵉ Labori s'agiter dans les larges manches de sa robe et, couvrant sa tête de sa toque, l'ancien défenseur de Dreyfus, se lever et quitter soudainement la salle d'audience.

Mᵉ Mornard dit qu'il est constant aujourd'hui que l'organisation des chemins de fer ne fut livrée que six mois après l'arrestation de Dreyfus ; puis, avant de parler du faux témoignage Czernuski, il dit aussi que plusieurs pièces et le fait Val Carlos sont autant de faux forgés non seulement pour innocenter Esterhazy, mais aussi pour sauver ceux-là même qui les avaient fabriqués, afin d'échapper aux responsabilités.

Mᵉ Mornard proteste encore contre l'accusation qui, en présence des déclarations diplomatiques nettes et formelles qui excluaient la participation de Dreyfus à la livraison des notes effectuées par Esterhazy, présenta ces déclarations diplomatiques comme des démentis officiels imposés par les relations internationales, mais en discordance avec le langage officieux des agents A et B, et Mᵉ Mornard ajoute :

En même temps que pareille articulation était lancée devant le conseil de guerre de Rennes, MM. Gonse et Cuignet dissimulaient dans les archives du ministère de la guerre un procès verbal du 6 novembre 1897, contenu dans une chemise annotée de la main du général Gonse et du commandant Cuignet où étaient consignées les paroles d'honneur des agents A et B reçues par le commandant Fontenillat et attestant l'innocence de Dreyfus.

L'audience est suspendue à 2 heures.

UN INCIDENT

Pendant une suspension d'audience Mᵉ Labori très entouré dans les couloirs s'expliquait dans ces termes sur sa brusque sortie au moment où Mᵉ Mornard faisait appel à son témoignage :

« J'ai écouté religieusement tout ce qui s'est dit à l'audience, y compris l'éloge dithyrambique de Dreyfus, mais lorsque Mᵉ Mornard a cru devoir faire appel à mon témoignage je me suis retiré ne voulant ni infirmer ni confirmer par ma présence ce qui venait d'être dit.

« Et comme nous demandions à Mᵉ Labori : « Vous avez cependant fait des gestes de dénégation. »

— « N'insistez pas, se borna-t-il à répondre. »

Cet incident très remarqué des personnes qui suivent les débats de l'affaire est diversement commenté.

SUITE DE LA PLAIDOIRIE

A la reprise de l'audience, Mᵉ Mornard, sans revenir sur les agissements dolosifs pratiqués par le service des renseignements pour fausser l'instruction Esterhazy, agissements en partie révélés déjà devant la Cour de cassation en 1899 et dont les auteurs, dit-il, n'ont jamais pu même tenter de fournir une explication quelconque, fait remarquer que l'officier instructeur chargé de l'affaire Esterhazy, le général de Pellieux, a proclamé dans une lettre du 31 octobre 1898, longtemps dissimulée et révélée à la Chambre des députés, à la séance du 6 avril 1903, que ses chefs l'avaient fait travailler sur des faux. Il se demande quel effet aurait produit une pareille révélation sur les juges du conseil de guerre de Rennes.

Mᵉ Mornard poursuit :

Nous avons aujourd'hui la preuve qu'Esterhazy avait le pouvoir de contraindre des officiers et même des officiers généraux à commettre des faux. Pensez-vous, Messieurs, qu'un homme qui avait un tel pouvoir ne pouvait pas davantage obtenir d'autres officiers certains renseignements officiels ?

A vous de répondre sur ce point. N'est-il pas établi au surplus que des documents secrets ont, en fait, disparu du ministère de la guerre alors que Dreyfus était à l'île du Diable ? Un exemple significatif en a été donné à Rennes par le colonel et confirmé par le général de Boisdeffre. Le général de Boisdeffre a en outre déclaré qu'après le procès et la condamnation de Dreyfus, ces faits avaient à peu près complètement cessé pendant un an, ce qui cadre bien avec les instructions données par le télégramme chiffré du 31 décembre 1904, d'un état-major étranger à son agent de Paris, lui recommandant « étant donné le moment actuel » d'interrompre ses relations avec son informateur.

Mᵉ Mornard conclut :

Une enquête s'impose; elle est nécessaire à tous les égards ; elle est nécessaire dans l'intérêt de l'honneur de l'armée qu'il importe à tous prix de détacher de certaines individualités ; quelles qu'aient été les défaillances individuelles, elles ne sauraient à aucun prix atteindre son honneur. Mais il périrait si on persistait à vouloir l'identifier avec quelques hommes indignes de porter l'uniforme. Une instruction s'impose ; en projetant la lumière définitive, elle permettra de reconnaître les erreurs commises et de tendre loyalement la main à son adversaire de la veille.

Ce sera une nouvelle page glorieuse dans les annales judiciaires.

Mᵉ Mornard demande à la Cour de cassation de déclarer la demande de revision recevable et de dire qu'il sera procédé par elle à une instruction supplémentaire.

Je vous le demande au nom des intérêts sacrés du martyr que je défends depuis 6 ans, au nom de l'armée nationale et au nom de la justice elle-même.

A 3 heures, la Cour se retire pour délibérer.

L'ARRÊT DE LA COUR

Voici le texte de l'arrêt rendu par la Cour de cassation, chambre criminelle :

La Cour, vu la lettre du garde des sceaux, en date du 25 décembre 1903, vu le réquisitoire du procureur général près la Cour de cassation dénonçant à la Cour la condamnation reprononcée par le conseil de guerre de Rennes, 9 septembre 1899, contre Alfred Dreyfus.

Vu les pièces du dossier, vu également les articles 443 à 446 du code d'instruction criminelle sur la recevabilité en la forme de demande en revision.

Attendu que la Cour est saisie par son procureur général, en vertu d'un ordre exprès du ministère de la Justice, agissant après avoir pris l'avis de la Commission instituée par l'article 444 du Code d'instruction criminelle.

Que la demande rentre dans les cas prévus par le dernier § de l'article 443 ; qu'elle a été introduite dans le délai fixé par l'article 444.

Qu'enfin, le jugement dont la revision est demandée a force de chose jugée.

Sur l'état de la procédure : attendu que les pièces produites ne mettent pas la Cour en mesure de statuer au fond, et qu'il y a lieu de procéder à une instruction supplémentaire.

Par ces motifs : Déclare la demande recevable en la forme, dit qu'il sera procédé par elle à une instruction supplémentaire.

Après la lecture de l'arrêt, le public quitte lentement la Cour de cassation. Beaucoup de personnes s'arrêtent et stationnent dans la galerie Saint-Louis, ce qui rend la sortie assez difficile et la prolonge. Mme Alfred Dreyfus sort une des dernières de la Cour de cassation et, accompagnée d'une vingtaine d'amis qui lui font escorte, elle se retire par le boulevard du Palais où elle monte en voiture.

On ne signale aucun incident.

AUTOUR DE L'AFFAIRE

UNE LETTRE DU COLONEL DU PATY DE CLAM

Paris, 5 mars.

Le *Figaro* dit que, dès qu'il a connu les passages du réquisitoire du procureur général Baudouin le mettant en cause, le lieutenant-colonel du Paty de Clam a fait parvenir à ce magistrat la lettre suivante :

Versailles, 4 mars.

Monsieur le procureur général,

Le réquisitoire prononcé par vous aujourd'hui au sujet de l'affaire Dreyfus réédité, en les aggravant, des accusations calomnieuses portées contre moi et qui ont fait l'objet, en 1899, d'une instruction judiciaire longue et minutieuse.

Cette instruction a établi l'inanité des accusations dont il s'agit et a été close par un arrêt passé en force de chose jugée. Les hautes fonctions judiciaires dont vous êtes investi vous imposaient le devoir de respecter cet arrêt et de ne pas accepter avec légèreté des commérages méprisables.

Vous ne savez de l'affaire Dreyfus que ce qu'on vous a laissé voir et vous ne pouvez pas juger avec équité ceux qui, dans cette affaire, ont sacrifié silencieusement leur carrière et leur repos pour éviter au pays les pires calamités.

Agréez, etc.

Le colonel DU PATY DE CLAM.

LES RÉVÉLATIONS DU « FIGARO »

La colère de M. Pelletan. — D'où viennent les documents. — L'amiral Bienaimé frappé.

Paris, 5 mars.

Le *Figaro* apprend que l'amiral Bienaimé a reçu hier soir l'ordre d'ouvrir immédiatement une enquête sur la communication à la presse des documents parus dans le *Figaro*. Notre confrère fait à ce sujet la déclaration suivante ;

« Nous engageons respectueusement l'amiral Bienaimé, dit le *Figaro*, a ne pas perdre son temps en inutiles recherches. Les documents sont venus au *Figaro* par la voie ordinaire, par celle qu'avait suivie il y a quelques années pour arriver au journal le *Temps* le rapport de M. l'ingénieur Rousseau sur l'état des travaux du canal de Panama. »

Suivant le *Gaulois*, M. Pelletan aurait décidé de frapper trois amiraux, qui ne sont d'ailleurs pour rien dans les divulgations dont se plaint le ministre.

D'autre part, le *Radical* dit que l'enquête prescrite par M. Pelletan au sujet des documents publiés par le *Figaro* est terminée. L'auteur de la divulgation de cette correspondance officielle ne serait autre que l'amiral Bienaimé, qui, affirme le *Radical*, va être mis en disponibilité par retrait d'emploi.

Le *Matin* croit savoir de son côté que l'amiral Bienaimé sera rendu responsable de la divulgation des documents publiés par le *Figaro* et qu'il va être relevé de ses fonctions de commandant en chef et de préfet maritime de Toulon.

Le *Figaro* tient d'un ami de M. Messimy, rapporteur de la marine, qu'il est inexact qu'un groupe de la Chambre ait officiellement chargé M. Messimy de faire une démarche auprès de M. Pelletan. Mais il est exact que M. Messimy, ainsi que plusieurs députés, amis fidèles de M. Pelletan, ont instamment prié ce dernier de se séparer de son chef de cabinet, l'illustre Tissier.

Le Temps, au sujet de cette enquête :

Les minutes de ces pièces sont certainement à Toulon, mais les copies en ont été envoyées au ministère et l'on sait avec quelle facilité se perdent et disparaissent les documents parvenus rue Royale. Il ne nous convient pas d'en rappeler les exemples fameux et relativement récents qui ont donné lieu à l'ouverture d'enquêtes non encore terminées, bien qu'elles durent depuis longtemps, à moins qu'elles n'aient jamais été abandonnées. Pour qu'une enquête, dans la circonstance, puisse avoir de la valeur, il faut qu'elle soit menée de partout où les pièces ont pu passer.

CONVOCATION DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MARINE

La Liberté dit qu'elle croit savoir que M. Loubet ayant prié M. Pelletan de convoquer le conseil supérieur de la marine, cette séance aura lieu mercredi matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

UNE INTERVIEW

La *Liberté* a interviewé un des membres de la majorité de la commission du budget qui est cependant, dit-elle, un ami politique et personnel de M. Pelletan. Il ne cache pas que l'impression faite par les déclarations de MM. Chaumet, Etienne et Lockroy fut considérable et des plus fâcheuses.

« En présence de la netteté de ces accusations, ajoute-t-il, la commission devra examiner la question de savoir si elle se contentera, quand elle entendra le ministre de la marine, des simples affirmations de celui-ci et des quelques pièces qu'il voudra bien lui soumettre à l'appui, ou bien si elle exigera la production de documents complets émanant des services du ministère et non du cabinet de M. Pelletan. »

L'AVENIR DU CABINET

Paris 5 mars.

M. Vallé accompagnera M. Combes à Laon, le 10 avril. Il s'agit maintenant, pour les radicaux et les socialistes de l'Aisne, de chatier M. Doumer, pour son indiscipline. Alors, ils organisent un grand banquet, qu'ils annoncent en ces termes :

« Ce banquet réunira, autour du gouvernement, toutes les nuances de notre parti départemental correspondant à la majorité parlementaire: républicains, radicaux, radicaux-socialistes et socialistes. Il sera une œuvre d'union, la fête du Bloc. »

M. Combes, nous dit-on, prononcera, ce jour-là, un grand discours-programme.

Et, d'ici là, faisant ainsi qu'il l'a promis, M. Doumer déploiera la plus grande activité pour jeter bas le cabinet, et aller lui-même à Laon — comme ministre. M. Etienne est l'arbitre vrai de la situation. S'il accepte de seconder les vues antiministérielles de M. Doumer, c'en est fait de M. Combes et de ses collaborateurs. Mais M. Etienne « marchera-t-il » ? Tout est là...

AU PORT DE TOULON

Toulon, 5 mars.

UN ACCIDENT

Un accident, autour duquel le silence a été fait, s'est produit à l'Arsenal :

Le *Descartes* et le *Galilée*, amarrés dans le bassin de Castigneau pour subir des réparations, durent exécuter un mouvement; le mauvais temps régnant, le *Descartes* fut poussé violemment sur le *Galilée*, et ce dernier subit de graves avaries.

Le *Galilée*, qui devait aller en rade aujourd'hui, sera donc indisponible quelque temps encore.

UN VOL

La police a découvert un trafic de métaux appartenant à l'Arsenal maritime. Les vols étaient commis par des pêcheurs qui avaient comme complice un receleur fripier, établi dans la ville. Six arrestations ont été opérées et on a saisi une certaine quantité de cuivre et d'outils.

DÉPARTS

La *Foudre* a embarqué aujourd'hui son stock de charbon ; ses préparatifs vont être incessamment terminés.

Enfin, le *Yunnan* est attendu demain pour l'embarquement des troupes coloniales et de matériel pour l'Extrême-Orient.

Vol de Fils Téléphoniques

Chartres, 5 mars.

La nuit dernière, un vol de fils téléphoniques a été commis entre Chartres et Versailles. Les malfaiteurs ont coupé sur une assez longue distance les fils de huit circuits téléphoniques et les ont emportés, sans doute, pour les vendre.

C'est la seconde fois qu'un vol semblable est commis aux environs de Saint-Cyr sur la ligne de l'Ouest. Une équipe d'ouvriers est partie ce matin de Chartres pour réparer les lacunes. De ce fait la plupart des villes de l'Ouest vont être privées de communications téléphoniques pendant une partie de la journée.

Tirages Financiers

OBLIGATIONS FONCIÈRES 1879

Paris, 5 mars.

Le numéro **968.140** gagne **100.000** fr.
Le numéro **236.456** gagne **100.000** fr.
Le numéro 63.804 gagne 25.000 fr.
Les numéros 439.521, 1.659.329 gagnent chacun 10.000 fr.
Les numéros 257.853, 751.871, 220.868, 838.756, 703.941 gagnent chacun 5.000 fr.
Les 90 numéros suivants gagnent chacun 1.000 fr.

462760	1632701	626495	711776	1399558
751339	594718	1468902	639438	881002
1305768	514404	887026	628594	294654
709770	431400	1378649	292112	1545325
1533000	1705900	727660	531329	483066
888629	1438772	1257357	1781805	424152
743181	399763	981657	1340925	587967
146449	1094199	804568	9450	1439947
146981	56460	1765566	723237	48289
73468	1192701	532351	203976	981483
99660	1541061	927414	50415	1226902
1183287	1206782	1539868	274840	891260
1333353	1276443	1422992	1249791	133755
1083037	1246637	1518875	1131384	977683
91953	1528274	353374	1021235	40808
224866	694015	471064	1192604	1362419
1653064	321209	180104	588495	54911
1351192	847517	1530373	728975	1517232

Petites Nouvelles

Paris, 5 mars.

Le mauvais temps en Algérie. — On mande d'Alger :

Depuis deux jours les pluies sont abondantes en Algérie. Des torrents coupent les voies ferrées. A Blidah plusieurs milliers d'hectares de récoltes sont noyés et perdus. La rivière Djemmah envahissant les vignes à Larealould a causé d'importants dégâts. Des inondations sont signalées dans toute la région causant des accidents divers.

Condamnation d'un agent de change. — La cour d'assises de la Seine-Inférieure a condamné aujourd'hui à 5 ans de prison et 100 fr. d'amende M. André-Antoine Valentin Duhamel, agent de change à Rouen, pour abus de confiance, faux et détournements, s'élevant à la somme de 1,500,000 francs. Son caissier, Jules Armand Lebrun, inculpé dans la même affaire, a été acquitté.

Fermeture d'une chapelle. — Les scellés ont été apposés aux portes de la chapelle espagnole, rue Marengo à Marseille. Les commerçants, négociants espagnols propriétaires du local, sont allés au consulat espagnol protester. La fermeture de la chapelle fut ordonnée, sans avis préalable, contrairement au traité franco-espagnol de 1862 et à la décision judiciaire du 25 avril 1903, maintenant la chapelle en état des traités internationaux.

LA VIE LYONNAISE

L'INDUSTRIE TEXTILE

La Commission Parlementaire à Tarare

La Commission parlementaire chargée d'enquêter sur les causes de la crise de l'industrie textile est arrivée hier à Tarare, venant de Roanne.

Etaient présents : MM. Dron, président; Krauss, Marc Réville, Morel, Congy, Mirman, Lachaud, Cazauvieilh, Bonnevay, Lozé, Delontaine, accompagnés de M. Baugé, sécrétaire sténographe de la Chambre des députés.

Les membres de la Commission ont été reçus à la gare par M. Thomassin, maire de Tarare; M. Delharpe, adjoint; MM. Martin, président de la Chambre de commerce ; les membres de cette Chambre; Racine, président de la Chambre syndicale patronale, etc...

A L'HOTEL DE VILLE

A dix heures, la Commission se rend à l'Hôtel de Ville pour entendre les dépositions des intéressés.

M. Racine, président de la Chambre syndicale patronale, présente un long rapport contenant les réponses des patrons au questionnaire de la Commission.

M. Perrin, délégué des syndicats ouvriers tisseurs et brodeurs adhérents à la Bourse du travail, soutient les revendications ouvrières.

Les syndicats ouvriers, à Tarare, comme dans la majorité des villes visitées par la Commission, se déclarent absolument partisans du droit de 7 fr. 50 et du maintien de la convention Franco-Suisse.

LA SITUATION DE L'INDUSTRIE

La Chambre de commerce adresse à la Commission un intéressant rapport sur la situation actuelle de l'industrie à Tarare.

Il résulte de ce travail que la spéculation a porté un coup terrible à l'industrie et au commerce de Tarare.

La loi sur les congrégations et l'interdiction des processions ont également nui énormément à la fabrication de la mousseline.

D'autre part, les produits fabriqués à Tarare ne sont pas suffisamment protégés par les droits de douane.

En ce qui concerne la journée de dix heures, il y aurait urgence que cette loi fut appliquée partout en Europe, de façon à ce que la France put rester sur un pied d'égalité avec les autres nations.

La Commission parlementaire a entendu ensuite les conseillers prud'hommes ouvriers qui ont fait d'intéressantes observations au point de vue de la réglementation du travail.

VISITE AUX USINES

Après un déjeuner servi à l'hôtel Manin, les membres de la Commission ont rendu visite aux principales usines de la ville : Champier, usine d'apprêt ; David et Mégret, tissage ; Chatelard, J.-B. Martin, etc.

Les députés se sont rendus ensuite à la gare et ont pris le train de 5 h. 56, pour rentrer à Lyon.

Les premiers travaux de la Commission de l'industrie textile sont donc terminés. MM. Mirman et Morel ont été désignés comme rapporteurs.

M. Mirman, qui s'est spécialement attaché à la question des salaires et de l'hygiène, va poursuivre son enquête et s'entourer de tous les documents possibles.

Il nous a déclaré que plusieurs mois lui seront nécessaires encore avant de pouvoir émettre un avis fondé au sujet du relèvement des salaires et de la durée de la journée de travail.

Au sujet des droits de 7 fr. 50, l'opinion des membres de la Commission est unanime sur l'urgence qu'il y aurait à les appliquer dans le plus bref délai, et nous croyons savoir que, dès son retour à Paris, la Commission entreprendra immédiatement les démarches nécessaires en vue de faire aboutir cette mesure.

CHRONIQUE DES BOULES

LE MOUVEMENT BOULISTE A LYON

La Saison 1904. — Les concours hebdomadaires. — L'extension du sport boules. — Les grands tournois de l'année.

Dans quelques jours, les boulodromes vont regorger de joueurs, et nos belles pistes lyonnaises, vont être le théâtre de parties sensationnelles.

En effet, à peine deux semaines nous séparent encore de l'ouverture officielle de la saison bouliste 1904.

Nous avons fait, ces jours derniers, une promenade à travers les boulodromes, et nous avons eu le plaisir de constater que, plus que jamais, on s'occupe activement du sport boules. De tous côtés les patrons de boulodromes embellissent leur établissement. Allez au Village en Bois, vous verrez l'ami Fenoud qui donne des ordres à de nombreux employés ; on bâtit, on ratisse, et le rouleau est promené toute la journée à travers les jeux ; chez Clémençon c'est la même chose ; aux Charpennes, chez Clerc, le patron lui-même s'occupe d'arracher, brin à brin, toute l'herbe qui a poussé, de peur qu'une brindille ne fasse dévier une boule lancée d'une main sûre sur le gone.

De la Guillotière à Vaise, et de la Croix-Rousse à Perrache, partout on embellit les jeux ; aussi peut-on prévoir des matchs terribles, d'où les *babians* pourront tirer de salutaires leçons.

Durant l'année 1904, nous espérons voir réussir avec succès les concours hebdomadaires, qui permettent aux novices dans les boules, d'arriver souvent à la deuxième partie, quelquefois au championnat, ou tout au moins au sous-championnat.

Depuis deux ans, ces concours hebdomadaires ont pris une extension considérable et l'on peut estimer environ à 2,000 le nombre de tournois hebdomadaires ayant eu lieu en 1903. Ce qui représente 32,000 parties ; et l'on peut déclarer que les joueurs lyonnais ont fait 502,000 points, y compris les points faits par les joueurs ayant perdu les parties.

Il existe à Lyon et dans la banlieue 900 boulodromes et autant de sociétés boulistes. Le chiffre des joueurs de boules faisant partie des sociétés et indépendants, s'élèvent à 90,000 environ.

L'on joue aux boules dans tous les quartiers et dans tous les milieux.

Il y a dix ans, il existait seulement quelques boulodromes et bien peu de sociétés boulistes. Nous ne sommes plus au temps où Nézier de Puitspelu appelait le jeu de boules, jeu des épiciers et des charcutiers retirés des affaires ; aujourd'hui toutes les classes de la société jouent aux boules et s'en trouvent bien.

L'année 1904 sera fertile en grands tournois, car en plus des concours annuels, il y aura certainement d'autres grands tournois organisés par les sociétés boulistes et l'Union des Joueurs de Boules de Lyon et de la région ; sans compter les concours de Saint-Etienne, Valence, Grenoble, Uriage, Chambéry, Bourgoin, etc.

Le jeu de boules est malgré tout un sport essentiellement démocratique, aussi le *Rappel Républicain*, journal démocratique, s'occupera d'une façon toute particulière des boulodromes et des concours de boules.

Nous commencerons prochainement une série d'articles, ou nous ferons défiler les boulodromes lyonnais ; nous décrirons le nombre de pistes ; la qualité du terrain ; nous rappellerons les tournois importants qui ont eu lieu dans ces boulodromes ; une bibliographie, accompagnée de la silhouette d'un joueur, complétera ces études, qui ne sauront manquer d'intéresser les joueurs fréquentant les établissements décrits.

Le *Rappel Républicain* insère toutes les communications concernant le sport-boules ; s'adresser à M. Boulus, chroniqueur des boules, au *Rappel Républicain*.

Boulus.

Jeu Gourdon. — Aujourd'hui, à une heure, concours de trente-deux séries, à un franc, au jeu Gourdon, 80, rue Delandine. Prix par partie : saucisson, 2 fr., 4 fr., 8 fr., 16 fr.

La Fraternelle de Clémençon. — Aujourd'hui, à une heure et demie, dernière réunion d'hiver. Souper facultatif à sept heures du soir.

Jeu Vicard, à Caluire. — Dimanche 13 mars, à 1 heure, grand concours de boules de 16 quadrettes, à 6 fr. d'inscription.

Prix : 1ᵉ partie, 3 fr. ; 2ᵉ partie, 6 fr. ; 3ᵉ partie, 10 fr. ; championnat, 25 fr.

Les perdants de la première partie auront un gros saucisson.

On peut s'inscrire par correspondance.

Jeu Clerc, rue Belincombe, 61. — Aujourd'hui, à une heure, concours de seize séries à 6 francs.

1ᵉ partie, casse-croûte ; 2ᵉ, 12 fr. ; 3ᵉ, 12 fr. ; 4ᵉ, 35 fr.

CHRONIQUE MUSICALE

CONCERT ZIMMER

L'intérêt du concert Zimmer n'était certes pas dans l'audition du quatuor en ré mineur de Mozart, bien vieillot, de forme et d'écriture surannées, ni dans celui en fa de Beethoven, dont le magistral *lento* est insuffisant pour faire passer les longueurs d'un staccato persistant et irritant pour les nerfs sensibles.

L'exécution vraiment irréprochable sauvait seule la monotonie de ces pages classiques mises en valeur par la perfection de l'ensemble du quatuor, et en particulier, par le jeu merveilleux et la remarquable sonorité de M. Albert Zimmer. Ce programme avait-il été ainsi composé pour faire valoir des instrumentistes hors ligne, ou bien encore ces œuvres choisies parmi les plus faibles des maîtres dans la crainte d'écraser le quatuor de M. Witkowski qu'elles encadraient ?

En tous cas, nous le regrettons, car le quatuor de M. Witkowski n'avait rien à redouter d'un rapprochement quelconque. C'est une œuvre remarquable, mais une première audition ne permet pas d'en apprécier tous les détails.

Sur les bases de thèmes évidemment

FEUILLETON DU « RAPPEL RÉPUBLICAIN » 6 Mars 1904 (15)

LES BATAILLES DE LA VIE

LE MAITRE DE FORGES

PAR

Georges OHNET

IV

La salle des fêtes était étincelante de lumière. Sur des chaises attachées les unes aux autres, une nombreuse assistance se pressait. C'était un assemblage de satin, de velours, de gaze et de soie gamme de couleurs éclatantes, au milieu desquelles resplendissait la blancheur des épaules nues. Le battement léger des éventails agitait cette foule énorme d'un mouvement d'ailes. Un bourdonnement de conversations, discret et étouffé, s'élevait de temps à autre quand une personne connue entrait dans la salle. Au fond, le théâtre silencieux, sévère, fermé aux regards par son rideau rouge

Le duc se dirigea vers un groupe d'habits noirs parmi lesquels il venait de reconnaître quelques amis. Au centre trônait, très entouré, maître Escande, jeune notaire nouvellement pourvu de sa charge et futur héritier de parents archimillionnaires.

Mis avec une élégance irréprochable, il parlait d'un air d'importance. Mais la vue de Bligny parut avoir cloué sa langue à son palais. Il resta la bouche ouverte, regardant stupéfait le duc, qui approchait en souriant. Et un grand silence se fit, coupé seulement par cette réflexion : « Oh ! c'est vraiment bien dommage ! » poussée d'un air navré par un vieil homme chauve, de taille élevée, vêtu d'un habit qui sentait l'ancien négociant, le visage très rouge, encadré de larges oreilles, surmontées de touffes de cheveux jaunes, le cou maintenu par une haute cravate blanche, des boutons en diamants à sa chemise et les pieds chaussés d'escarpins vernis découverts, laissant apercevoir le coton blanc des bas.

Bligny était entré dans le groupe, et, ayant serré la main à ses amis, il attendait, très intrigué par ce silence, qui lui semblait extrêmement éloquent. Il allait demander de quoi il s'agissait, et comment son apparition pouvait causer un pareil malaise aux assistants, lorsque le vieil homme, se penchant vers un des amis du duc, lui murmura à l'oreille, assez haut pour être entendu et pour qu'un refus ne fût pas possible : Présentez-moi donc au duc.

L'ami se tourna vers Gaston, avec un air très ennuyé et très étonné à la fois, qui signifiait, clair comme le jour : Quelle fantaisie étrange a cet olibrius ? puis, se résignant :

— Mon cher duc, monsieur Moulinet...

— Industriel, ajouta vivement l'homme aux boutons en diamants, ancien juge au tribunal de commerce...

Et, d'un air pénétré, s'emparant des mains du jeune homme, il reprit :

— J'ai l'honneur, monsieur le duc, de connaître votre famille. Mademoiselle Moulinet, ma fille, a été élevée au couvent avec mademoiselle de Beaulieu, votre cousine. Oui, monsieur, au Sacré-Cœur, la première maison de Paris... Pour Athénaïs, je n'ai regardé à rien. Tout ce qu'il y a de mieux n'était pas encore assez bon pour elle... Et je vous prie de croire que j'ai appris, avec bien du regret, la fâcheuse nouvelle...

Depuis un instant, M. Escande se démenait au risque de froisser le devant de sa chemise ou de déranger le nœud artistement construit de sa cravate. Il faisait le télégraphe avec ses bras, il piétinait, il prodiguait les « hem ! hem ! » Mais Moulinet, trop lancé pour s'arrêter et, peut-être, ne voulant pas comprendre, — ce qui arriva plus tard pourrait le laisser croire, — poursuivait ses compliments de condoléance...

— Pardon, fit le duc en fronçant le sourcil, mais je ne saisis pas très bien... Vous me parlez, monsieur, d'une fâcheuse nouvelle, qui paraît toucher ma famille et atteindre spécialement mademoiselle de Beaulieu. Je ne sais ce que vous voulez dire. Veuillez, je vous prie, vous expliquer plus clairement.

Maître Escande parut tout à fait contrarié. Et comme Moulinet restait silencieux, la tête baissée, semblant se désintéresser de la question, le jeune notaire prit son parti et s'avança vers Bligny :

— Mon Dieu, mon cher duc, dit-il d'un ton solennel, je suis fâché que vous appreniez ce soir, et dans un endroit si peu fait pour une semblable confidence, le fait auquel M. Moulinet vient de faire allusion... Cependant, comme vous sauriez certainement demain à quoi vous en tenir, il n'y a pas d'inconvénient à vous éclairer sur-le-champ. Eh bien ! quand vous êtes entré, j'apprenais à ces messieurs qu'étant allé pour affaires en Angleterre, j'ai appris, avant qui que ce soit, que le procès engagé de son vivant par le marquis de Beaulieu, et poursuivi par ses ayants-droits, venait d'être perdu sans appel possible...

A cette révélation si inattendue, le duc pâlit. La perte de ce procès, sur lequel madame de Beaulieu fondait de si grandes espérances, c'était la ruine pour Claire. Gaston fit un effort, et, dominant son trouble :

— Permettez-moi, mon cher maître, dit-il avec hauteur, de m'étonner de la facilité avec laquelle vous faisiez à ces messieurs des communications relatives à la famille de Beaulieu. Je ne pensais pas que les affaires des miens fussent de nature à servir de texte aux racontars des indifférents et aux cancans des désœuvrés. Je vous serais très obligé si, à l'avenir, vous vouliez bien montrer moins d'abandon...

Le jeune notaire blêmit à ces mots, la bouffissure de son visage se coupa de petites rides produites par l'agitation de ses nerfs. Il secoua la tête en respirant bruyamment, et, prenant un air froissé :

— Mais, mon cher duc, fit-il, croyez bien...

— Je crois ce qu'il faut, interrompit sèchement Bligny.

Et, toisant son interlocuteur, il s'éloigna lentement, suivi de ses amis silencieux.

Moulinet et Escande, restés en présence, se regardèrent un instant sans parler, puis l'industriel, grimaçant un sourire :

— Rude sang, ces Bligny ! Vous avez été vivement ramené, hein ! mon cher maître ? Et j'ai eu ma part des éclaboussures. Ça m'est égal, rude sang ! Ruiné, celui-là, hein ?

— A plates coutures, dit le notaire avec dédain, et il fait le grand seigneur, il tranche, il donne des leçons...

— Parfaitement ! Voyez-vous, mon cher, les révolutions auront beau faire, nous ne serons jamais les égaux de ces gens-là. Et ce duc sera un mari bien avantageux pour une fille riche.

Les trois coups frappés à intervalles espacés sur la scène, avec une lenteur solennelle, interrompirent la conversation Escande et Moulinet s'assirent. Le duc était allé se placer un peu plus loin. L'orchestre attaquait l'ouverture. Une valse brillante, d'un rythme caressant, déroulait sa mélodie légère. Le duc, attentif, en apparence, réfléchissait profondément. Cette ruine de Claire était un coup de foudre qui anéantissait son avenir. Il était fiancé à mademoiselle de Beaulieu, et elle était pauvre. Pas un instant, il faut le dire à sa louange, Gaston ne songea à ne point tenir ses engagements. L'idée ne lui vint même pas qu'il pourrait épouser une autre femme que Claire. Il se considérait comme lié. Il avait sur lui, près de son cœur, dans l'écrin de velours blanc frappé des armoiries des Beaulieu et des Bligny accolées, la bague des fiançailles. Mais il était plus sûrement enchaîné par sa parole qu'il ne l'aurait été par cet anneau.

Cependant, Claire ruinée, c'était la médiocrité pour toute la vie, la nécessité de se confier au fond d'un château de province et d'y végéter en gentilhomme fermier, comme un vrai loup, sans voir personne, dans la crainte de la dépense. C'était pour le beau, le séduisant, le recherché Gaston, un ensevelissement en pleine force, en plein état. Il regretta amèrement d'avoir dissipé les sommes énormes qu'il avait gagnées. Si peu acceptable que fût cet argent du jeu, c'était encore de l'argent. Et vivre sans ressources dans ce siècle si positif, où chacun n'était estimé qu'à sa valeur pécuniaire, ce n'était pas vivre.

Puis il pensait avec attendrissement au désespoir de Claire et de sa mère quand elles apprendraient la fatale nouvelle. Elles l'ignoraient encore, puisque ce soir d'Escande l'avait rapportée toute chaude d'Angleterre. Gaston eût voulu avancer son voyage pour être plus tôt auprès de ces pauvres femmes, se trouver à même de leur adoucir le coup, et de les consoler.

(A suivre.)

populaires, l'auteur laisse s'envoler son inspiration; sa pensée, généralement triste et poignante se développe musicalement en des phrases extrêmement prenantes, aux harmonies les plus saisissantes et les plus rares.

La science de M. Witkowski, comme celle de toute l'école moderne, le pousse à une écriture parfois compliquée qui rend son œuvre peu conforme aux traditions de la classique musique de chambre.

Si pour nous le quatuor, notamment, nous semble devoir être une conversation entre quatre instruments de timbres variés, gardant chacun sa personnalité plutôt qu'un ensemble symphonique dont l'effet est alors trop maigre, trop restreint, nous reconnaissons que c'est là la tendance des modernes, et M. Witkowski est en bonne compagnie avec des maîtres tels que Brahms, Richard, Strauss, Franck, d'Indy, Chausson, etc.

Les parties d'essence symphonique sont merveilleusement traitées dans ce quatuor dont l'audition nous laisse le désir de connaître la symphonie en ré mineur du même auteur qui fut accueillie si favorablement chez Chevillard l'année dernière.

Que ne l'a-t-il donnée, mardi, à la place de l'ouverture de Benvenuto Cellini?

Les difficultés d'exécution sur lesquelles la lecture de la partition nous a édifiés semblaient ne pas exister pour MM. Zimmer, Van Houf, Frantz et Émile Doehaerd.

Tous les fervents adeptes de la musique de chambre qui assistaient à ce concert n'ont pas ménagé leurs applaudissements aux artistes et à l'auteur dont nous sommes enchantés d'enregistrer ce nouveau succès.

A. F.

LE DAUPHINÉ

La société amicale « le Dauphiné », qui compte à Lyon plus de quatre cents membres, et près de quinze années d'existence, donnait hier, après son grand bal annuel du mois de janvier, son concert, suivi de sauterie et de souper intime, dans les salons Monnier, à Bellecour, fête pleine d'entrain, qui réunit de nombreux Dauphinois et des femmes charmantes, dont les épaules et les poitrines généreuses et satinées s'encadrent des plus élégantes toilettes.

Le président, M. Bouthier, est malheureusement indisposé; parmi les aimables membres de la commission qui nous reçoivent, nous remarquons : MM. Marchand, Monnet, Poncet, Second, Vachez, Gibert, Aymard, Millot, et combien d'autres.

Les salons sont envahis par une foule compacte qui applaudit les artistes et souvent même les réclame quand le rideau se montre récalcitrant pour se relever. C'est un succès pour Mme Ruby, MM. Rosset, Charlot, Assas, Albens, Perrier et Delille.

Après le concert, un bal splendide commence, qui va se poursuivre avec gaieté jusqu'aux premières lueurs du jour.

Toutes nos félicitations aux membres du Dauphiné de Lyon.

Fr.

DRAME A LA CUILLOTIÈRE

Un Singulier Ménage

Depuis longtemps, le nommé Saint-Jean, âgé de 33 ans, demeurant rue de l'Arquebuse, 24, vivait en mésintelligence avec sa femme, née Marguerite Guillaudot, âgée de 22 ans. Cette femme était inscrite sur le registre de la police des mœurs, et subvenait aux besoins du ménage, avec le bénéfice d'un débit de boissons, situé rue Dunoir, 103, où elle est gérante.

Hier matin, à 6 heures 1/2, lorsque la femme Saint-Jean allait ouvrir son café rue Dunoir, elle fut accostée, en face du débit, par son mari qui avait passé la nuit hors du logis.

Une altercation assez vive se produisit entre eux. Le mari lui fit une scène de jalousie.

De mot en mot, la querelle devint des plus violentes; l'homme tira un couteau de sa poche et en porta un coup à sa femme. Il l'atteignit à l'épaule gauche. Le coup porté, il s'enfuit.

Relevée par des personnes présentes, la femme Saint-Jean fut transportée à l'Hôtel-Dieu et admis salle Saint-Paul, lit n° 9. Son état n'est pas grave.

A 8 heures du matin, Saint-Jean s'est constitué prisonnier chez M. Caire, commissaire de police de la Part-Dieu.

Interrogé par ce magistrat, il a déclaré que s'il avait tenté de tuer sa femme, c'était parce qu'elle donnait de l'argent à un autre homme que lui.

Saint-Jean n'a manifesté aucun repentir. M. Caire l'a fait écrouer.

COUP DE REVOLVER

Sur la Saône. — Pêcheurs surpris. — Les sommations. — Un coup de revolver. A l'Hôtel-Dieu

Hier, à sept heures du soir, une barque montée par deux hommes filait silencieusement sur la Saône, en amont du pont d'Ainay; les passants des quais se demandaient à quel trafic pouvaient bien se livrer ces singuliers bateliers.

Arrivés à quelques mètres de la passerelle Saint-Georges, les deux hommes s'arrêtèrent de ramer; et de la barque immobilisée, ils tirèrent des engins de pêche et se livrèrent pendant un moment à la capture du poisson.

A ce moment, du bas-port du quai Fulchiron, un homme interpella les pêcheurs en ces termes : « Que faites-vous? Qui êtes-vous? » et il ajouta : « Je suis garde-pêche, et je vous somme de venir aborder. »

Pour toute réponse, les deux pêcheurs reprirent les rames et tentèrent d'aborder mais sur l'autre rive.

Le garde-pêche réitéra deux fois ses sommations en criant : « Arrêtez-vous ou je fais feu! » Et n'obtenant pas de réponse, il tira un coup de revolver dans la direction des pêcheurs. L'on entendit un cri, et un des hommes de la barque s'affaissa dans les bras de son compagnon qui continua à ramer et vint aborder sur la rive gauche.

Le garde-pêche avait traversé la passerelle et aidé des personnes présentes, il aida à débarquer le blessé qui fut transporté à l'Hôtel-Dieu, quant à son camarade, profitant de l'émoi, il s'enfuit.

Interrogé par l'interne de service, le blessé déclara se nommer Victor Mariller, âgé de 21 ans, ébéniste, demeurant chez ses parents, 88, rue Saint-Georges.

La balle du revolver avait pénétré dans le sein gauche et n'a pu être extraite; le blessé a été admis d'urgence salle Saint-Philippe; son état est assez grave.

Le garde-pêche se nomme Balmont, il est allé immédiatement faire sa déclaration au commissariat du quartier Saint-Georges.

Une enquête est ouverte pour établir sa responsabilité et retrouver le deuxième pêcheur.

CHRONIQUE

L'annexion de la banlieue. — Cette grave question entre dans une période des plus brûlantes. Un de nos confrères annonçait, hier, que le projet de loi sur l'annexion à Lyon des communes de la banlieue était définitivement instruit et allait être transmis au Conseil d'État pour, de là, être transporté au Parlement où il serait voté d'urgence.

Nous croyons savoir que l'étude du dossier n'est pas complète. A cette heure rien n'est terminé et le maire de Lyon et M. Dunière, maire de Villeurbanne, sont à Paris.

M. Augagneur discourait, hier, au ministère de l'intérieur, à la commission extraordinaire du régime des mœurs, sur la prophylaxie de certaines maladies qu'il a tout spécialement étudiées à l'Antiquaille.

Il faisait en même temps, auprès de M. le Président de la République, la démarche dont nous parlions hier et enfin tentait un dernier effort pour activer la solution de l'annexion dans le sens de ses conclusions.

M. Dunière, de son côté, quittait Lyon la nuit dernière, pour contrebalancer, autant qu'il est en son pouvoir, l'influence du maire de Lyon.

Nous pourrons, dans peu de jours, donner des détails sur cet intéressant tournoi.

Ligue des Femmes françaises. — Nous sommes priés d'annoncer que le Comité de la Ligue des Femmes françaises offrira à ses adhérentes une soirée intime, le samedi 12 mars 1904, à 8 heures 1/2 du soir, dans la salle Philharmonique, quai Saint-Antoine, 30.

Me Charles Jacquier, avocat à la Cour d'appel de Lyon, a bien voulu promettre, en cette circonstance, le concours de son éloquente parole pour une Causerie-conférence.

On peut se procurer des cartes :

A la Direction générale, rue de l'Abbaye-d'Ainay, 10.

A la librairie Vitte, place Bellecour, 3.

A la librairie du Sacré-Cœur, rue Saint-Dominique, 17, et chez Mlle Marmy, libraire, place Saint-Pothin, 7.

La fête des fleurs. — Tandis que Nice a sa fête des fleurs, le Printemps a fait son apparition aux Grands Magasins des Cordeliers, où sont éclos en une nuit, dans le Hall transformé en véritable serre, pommiers fleuris et plantes les plus rares aux tons chatoyants.

Dans cette Eden incomparable que la dentelle estompe de ses capricieuses arabesques, on est envahi par les parfums capiteux s'échappant des fleurs semées à profusion.

Demain, les gracieuses clientes des Cordeliers recevront en prime de jolis bouquets du pays du soleil.

Union des Femmes de France. — Le comité lyonnais des Femmes de France organise un grand concert au profit des armées russe et japonaise. Cette fête qui sera donnée avec le concours de l'éminent pianiste de Greef et du violoncelliste si réputé Hollmann, aura lieu le lundi 18 avril prochain.

Un avis ultérieur en fera connaître le programme.

VIIIe Concours national de Tir. — Réunion du comité de direction mercredi 9 mars courant, à 8 heures du soir, au Secrétariat général, 7, rue Paul-Chenavard.

Club alpin français (section lyonnaise). — Mardi 8 mars, à 8 h. 1/2 précises, salle des réunions industrielles, au Palais du Commerce, aura lieu une conférence de M. Francisque Regaud.

Sujet traité : Une croisière en Adriatique.

Projections photographiques par M. Gambs.

Un banquier en fuite. — Un directeur d'une banque du centre, M. B..., a pris la fuite, emportant des titres déposés en banque par des clients.

A la suite d'une plainte de la part des administrateurs de la banque, M. Benoist, juge d'instruction, a lancé un mandat d'arrêt contre B...

Audacieux cambrioleurs. — A minuit, M. Chemelz, concierge, rue Clos-Suiphon, 21, entendant un bruit insolite provenant du rez-de-chaussée de l'immeuble, ouvrit sa fenêtre et aperçut trois individus occupés à scier les barreaux en fer d'une croisée de l'atelier de M. Biron. A la vue de M. Chemelz, les malfaiteurs s'enfuirent en tirant un coup de revolver dans sa direction. La balle se perdit dans le mur. Une enquête est ouverte pour retrouver ces audacieux malfaiteurs.

Les voleurs de pièces de soie. — Des agents de la Sûreté ont arrêté hier le nommé C..., Philibert, âgé de 40 ans, représentant de commerce, demeurant rue Grenette, inculpé de vol de plusieurs pièces de soie, commis au préjudice d'une maison de factage.

— Au moment où les inspecteurs de la Sûreté opéraient une perquisition chez C..., un individu, nommé A... Gustave, 19 ans, s'est présenté porteur d'une pièce de satin broché, dérobée par lui chez un négociant de la rue Lafond.

Les deux voleurs ont été envoyés au Dépôt.

Dans la rue. — A cinq heures du soir, M. Claude Monnier, âgé de 70 ans, dessinateur, rue Burdeau, 41, a fait une chute d'un tramway en marche, place du Pont, et s'est blessé au visage.

Après avoir reçu des soins dans une pharmacie du voisinage, il a pu regagner son domicile.

— M. Bonnat, âgé de 30 ans, comptable, rue Vaubecour, 24, s'est blessé au cuir chevelu, hier soir, à dix heures, en tombant de sa hauteur, rue du Garet. Il a été conduit en voiture à son domicile.

Le feu. — Un feu de cheminée s'est déclaré hier soir, à dix heures et demie, chez M. Chazal, rue de Créqui, 137. Il a été éteint à l'aide de seaux d'eau par les voisins.

Avis. — Le service de la Sûreté nous communique la note suivante :

Prière à la personne qui aurait constaté la disparition d'une coupe soie blanche brochée et d'une coupe soie pongée blanche, de vouloir bien s'adresser d'urgence au service de la Sûreté pour reconnaître la marchandise.

Un voleur pincé. — La marchande de journaux à l'angle du pont du Collège a été victime d'un vol d'une dizaine de francs.

Un jeune homme d'une trentaine d'années acheta un journal du jour et s'empara de la monnaie contenue dans la boîte.

La marchande cria : Au voleur! et la foule le rattrapa à la halle des Cordeliers. Il remit l'argent à la marchande et fut conduit, toujours par la foule, au poste de la Banque.

Arrestations. — Le service de la Sûreté a procédé, dans la journée d'hier, aux arrestations suivantes :

V... Antoine, 21 ans, G... Pierre, 22 ans, G... Edouard, 25 ans, qui, dans la nuit du 27 au 28 février, avaient dévalisé un comptoir de la rue Duguesclin; Ausant Gaudens, expulsé de France; M... Marius, 21 ans, recherché pour outrage à la pudeur; B... Antoine, 15 ans, R... Julie, 47 ans, pour vol et complicité; F... Joseph, 18 ans, H... Félix, 20 ans, B... Jacques, 17 ans, auteurs de plusieurs vols à l'étalage commis dans le quartier des Terreaux; R... Claudius, 20 ans, recherché pour vols.

Les inspecteurs de la Sûreté ont arrêté également 4 rôdeurs, 11 filles soumises racolant sur la voie publique.

Grand Bazar de Lyon. — Actuellement et jusqu'au 19 mars seulement, mise en vente sensationnelle de *Chaussures*, à 2.95 pour enfants, 2.95, 4.95, 5.95 pour dames, 6.95 pour hommes.

Huile Vierge de Foie de Morue pure. Régénérateur. Dentaire Lardellier. Produits Kneipp. Phie Nouvelle, Lyon-St-Paul

DEMANDEZ partout la **GENTIANE FRANÇAISE**

VILLEURBANNE. — *Cours d'arboriculture.* Aujourd'hui, 6 mars, à 2 heures, dans les pépinières de M. Dervieux, 50, boulevard de la Côte à Villeurbanne, continuation du cours organisé par le comice agricole de Villeurbanne.

Le cours se fera sur l'étude du greffage en fente et sur la taille du pêcher.

— *Les dévaliseurs de coffres-forts.* — Des cambrioleurs se sont introduits la nuit dernière, par escalade, dans l'immeuble occupé par la Société Lyonnaise de caoutchouc situé chemin Saint-Antoine, 55-57.

A l'aide de quelques outils pris au préalable à la forge de l'usine, ils forcèrent le coffre-fort; mais ils furent complètement déçus, car il ne contenait ce soir là aucune somme. Ils fouillèrent également les tiroirs et s'emparèrent des timbres-poste qu'ils contenaient.

Réveillé par le bruit de ce travail nocturne, le cocher de l'usine se leva précipitamment et appela au secours.

M. Ozio, directeur de la Société, a porté plainte au commissariat de police des Charpennes.

M. Albertini a immédiatement ordonné des recherches pour découvrir les voleurs.

BRON. — *Vol.* — M. Jean-Marie Berger, cultivateur à Bron, est venu déclarer au commissaire de police de Villeurbanne, que l'on avait pénétré chez lui pendant la nuit et qu'on lui avait volé un collier de cheval et des harnais, le tout d'une valeur de 200 francs environ.

Il soupçonne fort, dit-il, un de ses anciens domestiques.

On a ouvert une enquête.

CULLINS. — *Pharmacien de garde.* — Aujourd'hui, M. Thévenon, Grande-Rue, 92.

— *Grève du tissage mécanique.* — Les pourparlers engagés entre les délégués ouvriers et patronaux continuent.

L'usine Roux est toujours fermée, la grève continue dans le plus grand calme.

Rien de nouveau à signaler, néanmoins une solution semble prochaine et tout porte à croire que l'usine Roux reprendra son activité dans le courant de cette semaine.

Courrier des Sports

VÉLODROME D'HIVER

Aujourd'hui, à 5 heures du soir, a été donné au Vélodrome d'Hiver le départ de la course des mille kilomètres avec entraîneurs en machines multiples.

Se sont présentés au poteau de départ : Georget, Petit-Breton, Fourreaux, Wattelier, Muller, Jean Fischer, Laeser, Jaeck Samson, Vander Stuyst.

L'aspect de la piste avec les soigneurs, les entraîneurs, les cabines improvisées et les apprêts de cuisine pour tous les participants à ce raid formidable, présente le spectacle le plus pittoresque.

FOOTBALL-ASSOCIATION (CHAMPIONNAT DU SUD-EST)

La suite des matches comptant pour le Championnat du Sud-Est de Football-Association se continuera aujourd'hui par une rencontre entre le Lyon Olympique et le Sporting-Club de Lyon.

Ce match, qui se jouera route d'Heyrieux, sera arbitré par M. Parker, du S. C. L., et commencera à 2 h. 1/2 précises.

MATCH INTERNATIONAL DE FOOTBALL RUGBY

Aujourd'hui dimanche, pelouse des courses au Grand Camp, un match international de football rugby se disputera entre le Club Athlétique de Genève et le Football Club de Lyon.

Le C. A. G., qui vient pour la première fois à Lyon, fit match nul, il y a quelque temps, avec le Servette F. C. de Genève, c'est dire que l'équipe est excellente. La ligne d'avants, notamment, est très lourde et possède de très bons dribleurs, il sera intéressant de la voir travailler contre celle de notre équipe lyonnaise.

Le coup d'envoi sera donnée à 2 h. 1/2.

RACING-CLUB DE FRANCE CONTRE FOOTBALL-CLUB DE LYON

Par suite d'un malentendu, nous n'avons pas annoncé plus tôt le match qui devait avoir lieu entre le Racing-Club de France, une de nos deux meilleures équipes parisiennes, et l'équipe première de notre champion le Football-Club de Lyon.

Le match qui met en présence chaque année les deux clubs, sera des plus intéressants et attirera sur le terrain du Football-Club de Lyon tous les amateurs de notre sport.

Le match se jouera cet après-midi à 3 heures précises, au Grand-Camp, pelouse des Courses.

En même temps que ce match se joueront deux parties l'une entre l'équipe seconde du F. C. L. et l'Athlétic Club de Genève, l'autre entre l'équipe troisième du F. C. L. et le Club sportif de Vienne.

Jean Roth.

TRIBUNE POLITIQUE

Action Libérale Populaire (Comité régional, place des Jacobins, 9, Lyon). — Le comité régional a donné une conférence, le samedi 5 courant, à Tain (Drôme), et fera deux conférences aujourd'hui dimanche 6, l'une aux Echelles (Savoie), et l'autre à Saint-Sorioz (Haute-Savoie).

P. N. A. — Aujourd'hui, à 9 h. 1/2 du matin, café Poulet, comité fédéral.

Communications et Avis Divers

Anciens militaires du 22e de ligne. — Aujourd'hui dimanche, 6 mars, à deux heures et demie du soir, assemblée générale au siège de la société, 10, rue Palais-Grillet (café de la Jeune France).

Vu l'importance de l'ordre du jour, MM. les sociétaires sont priés d'être très exacts, et sont prévenus que pour toute absence non motivée, ils encourront l'amende prescrite à l'article 37 des statuts de la société d'épargne.

Sporting-Dance. — Dimanche, à deux heures, cours mixte de danses. Présence obligatoire. Répétition de la moscovite, de la cracovienne et du quadrille russe. Les personnes désirant assister au grand bal de nuit du 12 mars que la société organise dans les salons Moyne, cours Vitton, 79, devront se hâter d'en faire la demande car bientôt il sera impossible de satisfaire tout le monde. A minuit, concours de scottisch avec prix en espèces. Intermèdes chorégraphiques par M. Chaine, maître de danses et Louis Villars, danseur excentrique. Brillant orchestre. S'adresser au siège, café du Labyrinthe, 35, cours Morand.

Les Romanciers de Lyon. — Aujourd'hui 6 mars, jardin des Archers, 6, rue Boileau, à 2 heures 1/2, matinée de gala.

Dernière Heure

BOURSE DE LONDRES

Londres, 5 mars.

Consolidés	85	7/16	Rio-Tinto	46	3/4
Italien	99	1/4	De Beers	19	1/2
Extérieure	76	3/4	Goldfields	5	5/16
Turc Unifié	76	3/4	East Rand	5	29/32
Banque Ottom.	11	3/4	Chartered	1	9/16
Suez	154	1/2			

DÉPART DE M. PELLETAN POUR ROCHEFORT

Paris, 5 mars. — M. Camille Pelletan, accompagné du contre-amiral Campion, de M. Tissier, chef de son cabinet, de M. Vittone, chef-adjoint, du capitaine de frégate Battelet, officier d'ordonnance, a quitté Paris à 10 h. 25 se rendant à Rochefort.

MORT DU MARÉCHAL WALDERSÉE

Hanovre, 5 mars. — Une dépêche de Hanovre, parvenue ce soir à 8 heures à l'agence Havas, annonce la mort du maréchal allemand de Waldersée.

L'ENQUÊTE SUR LA MARINE

Paris, 5 mars. — D'après la *Presse*, M. Lockroy demandera, afin de vérifier les déclarations du ministre de la marine, que, si cela paraît nécessaire, les délégués soient envoyés dans les ports afin de vérifier l'état des travaux en cours.

Paris, 5 mars. — Le *Courrier du Soir* croit savoir que M. Pelletan a l'intention de présenter à la commission du budget un mémoire écrit; la désignation du rapporteur aura certainement une sérieuse importance et il n'est point probable que la commission présente une motion, mais il en sera présenté une certainement le jour où le débat viendra en séance publique.

L'AFFAIRE DREYFUS

L'INCIDENT LABORI

Paris, 5 mars. — Me Labori a déclaré à un rédacteur de *La Presse*, au sujet de l'incident de l'après-midi : « J'écoutais la plaidoirie de Me Mornard sans donner aucun signe d'approbation ou de désapprobation, lorsque Me Mornard, au cours de ses développements, a dit qu'il n'était pas le seul à pouvoir affirmer ce qu'il venait de dire au sujet du caractère et des sentiments de Dreyfus, que ses confrères, Me Demange et Me Labori, pouvaient l'assurer aussi.

« A ces mots, a déclaré Me Labori, je suis sorti ostensiblement, après avoir constaté que Me Mornard profitait de ma présence à la barre pour me faire intervenir comme témoin sur un point qui ne concernait pas mon rôle professionnel. Il ne m'appartenait pas plus de confirmer ses paroles par ma présence que de protester. »

DANS LES BALKANS

Sofia, 5 mars. — L'information de presse relative à la découverte d'une conspiration, ourdie à Cettigne, contre la vie du prince héritier, et à l'arrestation de soixante conjurés, ne repose sur aucun fondement.

Sofia, 5 mars. — A l'occasion de l'anniversaire de la délivrance de la Bulgarie, un échange cordial de dépêches a eu lieu entre le prince de Bulgarie et l'empereur de Russie.

Le tsar a exprimé, dans son télégramme, la grande joie qu'il a ressenti de recevoir ce témoignage de sympathies de la Bulgarie, dans un moment où la Russie avait été provoquée par un ennemi et obligée à lever le glaive pour la défense de ses droits.

Il a déclaré ensuite que la Russie continuera, comme par le passé, à rester inébranlable dans sa décision à veiller à la prospérité pacifique des peuples des Balkans, parents par la race comme par la foi.

Sofia, 5 mars. — L'information du *Pester Bloyd*, d'après laquelle un agent diplomatique de la Bulgarie aurait été chargé de sonder un gouvernement étranger sur la proclamation de l'indépendance de la Bulgarie et la suppression du tribut de la Roumélie orientale, est complètement imaginaire.

La Guerre Russo-Japonaise

MENÉES RÉVOLUTIONNAIRES EN RUSSIE

Saint-Pétersbourg, 5 mars. — La police de Saint-Pétersbourg et de plusieurs autres grandes villes a opéré pendant ces dernières semaines de nombreuses arrestations d'individus suspects de projets révolutionnaires.

Ce redoublement d'activité de la police résulte principalement de la découverte de proclamations séditieuses propagées parmi les étudiants et les ouvriers pour les pousser à profiter du désarroi actuellement produit dans les sphères gouvernementales par les événements d'Extrême-Orient, pour se livrer à des menées subversives contre le présent ordre social en Russie. Le désarroi garantit en effet plus ou moins l'impunité aux agitateurs en paralysant l'action répressive des lois.

PRISES JAPONAISES

Nagasaki, 5 mars. — Le vapeur de la flotte volontaire russe *Ekaterinoslaw* et le vapeur de la Compagnie des chemins de fer de l'est chinois, *Mandchourie*, une goëlette et une chaloupe à vapeur, ont été déclarés de bonne prise par le tribunal de Sasebo.

AU JAPON

Tokio, 5 mars. — On annonce que le fonds de guerre a déjà reçu près d'un million de souscription et 250.000 yens de donations. Une société de secours aux soldats est en formation. Des centaines de demandes d'autorisation de contribuer à la formation de cette société émanent des membres de l'armée et de la marine. Une société patriotique de dames, dont beaucoup appartiennent à la pairie et à la noblesse, a ouvert une souscription pour venir en aide à la Croix-Rouge.

EN CORÉE

Londres, 5 mars. — Une dépêche de Séoul dit que 20 membres de la société des colporteurs ont fait le serment de tuer tous les fonctionnaires favorables à l'alliance avec le Japon. Le ministre du Japon en Corée en apprenant cette nouvelle a informé le gouvernement coréen que si les conspirateurs n'étaient pas arrêtés par lui les Japonais se chargeraient de ce soin. En conséquence quatre des principaux chefs des peddlers ont été emprisonnés.

Le gouvernement a décidé de rouvrir le chemin de fer entre Yon-Gampho et Wiju. Le travail a été suspendu dans les mines d'or exploitées par les indigènes; il ne sera pas repris avant que le gouvernement ait été complètement réorganisé.

Chemulpo, 5 mars. — Une canonnière anglaise est arrivée à Chemulpo avec les réfugiés de Song-Tchin; on annonce que les Russes, qui s'étaient repliés de An-Djou sur Pouk-Tchen, sont maintenant au nord de cette dernière localité.

L'ESCADRE RUSSE DE VLADIVOSTOCK

New-York, 5 mars. — On télégraphie de Tokio, qu'un vapeur autrichien arrivé à Hakodaté annonce que l'escadre russe quitte Vladivostock le 29 février.

On suppose qu'elle croise dans les eaux du Nord dans l'espoir de capturer des navires marchands japonais.

LES JOURNAUX DU MATIN

Extraits des journaux qui paraîtront ce matin à Paris.

Paris, 3 heures du matin.

La République Française. — A propos des déclarations portées par MM. Etienne, Chaumet et Lockroy contre M. Pelletan :

La Commission du budget a écouté ces déclarations avec stupeur. On eut dit que c'était pour elle une révélation, alors qu'un à un ces scandales ont été signalés par la presse. Mais alors on accusait celle-ci, parce qu'elle était indépendante et patriote, de céder au désir de mettre le ministre en mauvaise situation parlementaire.

Il ne s'agit plus de cela, le danger menace la France elle-même peut-être et ceux qui le dévoilent sont des républicains, voire des radicaux. On ne peut mettre en doute la sincérité de leur indignation.

En d'autres temps, ce ministre aurait été mis en accusation lui-même au lendemain d'événements bien moins graves.

L'Echo de Paris. — M. Pertinax :

Si après la première séance consacrée à l'enquête sur la situation de notre marine, quelqu'un conserve des doutes sur le danger que les actes de M. Pelletan nous font courir, il faut véritablement qu'il soit triplement aveugle.

Les déclarations de MM. Etienne, Chaumet, Lockroy ont un caractère de sincérité tel et sont appuyées de détails si précis que, malgré leur parti pris, les plus décidés partisans du bloc ne pouvaient dissimuler dans le premier moment l'impression qu'elles leur causaient.

FIN DE NOS DÉPÊCHES DE NUIT

Courrier des Spectacles

Nouveau-Théâtre. — Aujourd'hui, dimanche en matinée et le soir à 8 heures, le *Pompier de service*, le joyeux vaudeville lyrique de Gavault et Cottens, musique de Varney.

Casino-Kursaal. — Aujourd'hui, dimanche en matinée et en soirée, deux représentations de *C'est Chic* avec toute la théorie des nouvelles scènes hippo-sportives, le ballet des bookmakers, le défilé de 20 lilliputiens jockeys.

Concert de l'Horloge. — Aujourd'hui, matinée et soirée, avec le même programme, qui comprend Hermany's et ses merveilleux chiens et chats jouant une pantomime; Amis's le barde montagnard, à la voix splendide.

Bourse Commerciale

Paris, 5 mars.

Farines fleur		Blés	
Tendance calme		Tendance lourde	
Courant	30.05	Courant	22.20
Prochain	30.15	Prochain	22.25
4 de Mars	30.65	4 de Mars	22.50
4 de Mai	30.50	4 de Mai	22.30

CONDITION DES SOIES DE LYON

5 Mars

Nombre	SORTIES	France	Espagne	Piémont	Italie	Brousse	Syrie	Bengale	Chine	Canton	Japon	Tussah	POIDS
28	Organ	7	4	.	2	4	1	.	2	6	4	1	1928
25	Tram.	3	.	.	.	.	.	1	2	9	7	3	1650
63	Grèg.	8	.	.	11	7	4	5	7	15	5	1	4410
2	Divers	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
31	Bobin.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
4	Lain.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
150		18	4	.	13	8	5	6	11	30	16	5	7988

Ballots pesés

8	Organ	3	.	.	.	.	1	.	.	.	4	.	304
11	Tram.	.	.	.	.	.	.	.	1	.	10	.	791
83	Grèg.	1	.	.	.	.	.	16	13	38	15	.	4150
	Divers												....
102		4	.	.	.	.	1	16	14	38	29	.	5245

Ballots conditionnés depuis le 1er du mois 905

Ballots pesés depuis le 1er du mois 592

FUNÉRAILLES D'AUJOURD'HUI

Premier arrondissement. — Weber M., veuve Buch, 66 a., r. Pierre-Dupont, 2, f. 9 h.

Deuxième arrondissement. — Roposte J.-M., 12 a., Charité, f. 7 h. — Leblanc F., ép. Persico, 29 a., Charité, f. 8 h. — Clerc Philomène, ép. Veyrat, 40 a., Charité, f. 8 h. — Harmben-Labeauma M., veuve Imbert, concierge, 78 a., r. des Remparts, 50, f. 9 h. — Magnani Félix, moireur, 48 a., r. Bugeaud, 42-44, f. 10 h. — Guillermet J., manœuvre, 67 a., H.-D., f. 10 h.

Troisième arrondissement. — Cluizel M., corsetière, 25 a., ch. Baraban, 128, f. 7 h. — Grange Charles, retraité, 73 a., av. Félix-Faure, 15, f. 8 h. — Decombe M., ép Perrousset, blanchisseuse, 60 a., r. Moncey, 20, f. 8 h. — Collin Anne, ép. Lucot, couturière, 53 a., av. des Ponts, 24, f. 10 h.

Quatrième arrondissement. — Perrin M., tulliste, 60 a., H. C.-R., f. 8 h. — Chanpabac Jean, m. de charbon, 74 a., r. Perrot, 7, f. 8 h. — Combey M., ép. Massot, ménagère, 33 a., H. C.-R., f. 10 h. — Fava Louis, horloger, 76 a., pl. des Tapis, 6, f. 10 h.

Cinquième arrondissement. — Thevenelle Paul, imprimeur, 34 a., m. Saint-Barthélemy, 28, f. 8 h. — Mazière Cl., dessinateur, 24 a., ch. l'Etoile-d'Alaï, 52 a., f. 9 h. — Bretton A., veuve Constant, 72 a., ch. St.-Just à St-Simon, 69, f. 8 h. — Verchoin A., veuve Faye, 53 a., r. des Anges, 52, f. 10 h.

Sixième arrondissement. — Vitton M., veuve Merlin, 66 a., c. Lafayette, 115, f. 10 h. — Maillonin M., 57 a., r. Garibaldi, 117, f. 10 h.

CHRONIQUE COMMERCIALE

des

GRAINS, GRAINES ET FOURRAGES

Lyon, 5 mars.

Nous continuons à avoir une température qui ne peut que favoriser les blés en terre, et en outre nous préserver des gelées tardives qui ont fait tant de mal l'année dernière.

Blés. — Le mouvement de hausse que nous constations dans notre dernier bulletin n'a pas été de longue durée, puisque depuis mardi dernier les prix ont rétrogradé de 50 à 75 centimes par 100 kilos, nous devons faire remarquer que ce sont les provenances du centre qui ont été le plus touchées. Nous avons eu un marché assez nombreux, les transactions y ont été suivies pour les blés du Cher, de l'Indre et de la Nièvre, quant à la culture du rayon elle faisait peu d'offres. On cote : Blés du rayon de 21.75 à 22, du Centre et du Bourbonnais de 22.25 à 22.75 les 100 kilos, Lyon.

Seigles. — Cette denrée continue à n'offrir qu'un très médiocre intérêt, par suite du peu de demandes que fait la consommation, on cote néanmoins sans changement comme suit : seigle du rayon, 15 à 15,50 les 100 kilos, Lyon.

Avoines. — La demande pour les avoines reste toujours assez limitée, il s'est cependant traité quelques affaires en qualités de choix destinées à la semence. On cote : Avoines du pays 14 à 14.75, du Bourbonnais 14.75 à 15 les 100 kilos, Lyon.

Orges. — Toujours peu d'affaires en orges et cela aussi bien pour les provenances de la Haute-Loire que pour celles des autres contrées, par suite de ce calme, les cours se maintiennent difficilement. On cote : Orges du Puy, 1re choix 19, 2e choix 18,50, du Dauphiné 15 à 16,50 les 100 kilos, gare des vendeurs.

Farines. — La demande pour les farines est toujours peu suivie, néanmoins la meunerie maintient ses prix. On cote : Farines premières 47 à 49, rondes 42 à 43 les 125 kilos, Lyon.

Issues. — La fermeté que nous constations dans notre dernier bulletin s'est encore accentuée, et cela principalement pour les sons. On cote : Sons 10,50 à 11, recoupes 10 à 10,50, fleurages 14 à 15 les 100 kilos, Lyon.

Pailles et fourrages. — La vente de ces deux sortes de denrées continue à être très laborieuse, et ne repose en outre que sur de petites quantités. On cote : Foin 6 à 6,50, luzerne 5,50 à 6, paille de froment 3,50 à 3,75, paille de seigle 4,50 à 5 les 100 kilos. Lyon.

AVIS DE DÉCÈS

Les amis et connaissances des familles PELOSSIER et FONTENU, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux funérailles de

Monsieur Francisque PELOSSIER

Gérant d'immeubles

décédé le 5 mars 1904, muni des sacrements de l'église. Elles auront lieu le lundi 7 courant à 8 h. 3/4.

Le convoi partira du domicile du défunt rue Molière, 62, pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception et, de là, au cimetière de la Croix-Rousse par le funiculaire Croix-Paquet.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part.

Madame C. GIRAUD, ses enfants et petits-enfants ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Claude-Marie GIRAUD

Chevalier de la Légion d'honneur

décédé à Nice, le 4 mars 1904, à l'âge de 68 ans, muni des sacrements de l'église. Ils les prient de bien vouloir assister à ses funérailles qui auront lieu à Avressieux (Savoie), le 8 courant, à 11 heures.

Le convoi partira du château de Montfleury, pour se rendre à l'église paroissiale et, de là, au cimetière de la commune.

Un train part de Lyon-Perrache à 6 h. 21 du matin, des voitures stationneront à l'arrivée de ce train, à la gare de Pont-de-Beauvoisin.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part.

Emplâtre Bern

Le seul n'empêchant pas de travailler

Souverain contre les « **Rhumatismes, Sciatiques, Névralgies destomac, Maladies de matrice et des ovaires.** — Envoyer **1 fr. 50** en mandat-poste à la *Pharmacie Centrale du Rhône*, **63, rue Robert, Lyon.**

HÉRITAGE

d'un Bienfaiteur. Le R. P. **Louis de TAMIÉ**, a laissé un recueil contenant le moyen de guérir radicalement les Rhumatismes, Maladies de la peau, Vices du sang, Rhumes, Bronchites, Athsme, Maladies d'estomac, Nerveuses, Anémie, Obésité, Maux d'yeux, d'oreilles, Chute des cheveux, Vers, Ténias, etc. Ecrire à M. Seignol, rue Servient, 26, Lyon, pour recevoir gratis et franco cette brochure merveilleuse.

LES PETITES ANNONCES ÉCONOMIQUES

du RAPPEL RÉPUBLICAIN

PARAITRONT

Mardi Prochain

SPECTACLES ET CONCERTS

GRAND-THEATRE. — Aujourd'hui

COURS DE LYON

Du 5 Mars 1904

CLOTURE A TERME

3 %	95	Banque Ottomane	545
Extérieure	77 60	Nord Espagne	148
Italien	99 75	Saragosse	258 50
Turc unifié	78 20	Rio-Tinto	1177
Crédit Lyonnais	1070	Briansk	...
Métropolitain	...	Thomson-Houston	...

CLOTURE AU COMPTANT

ACTIONS		OBLIGATIONS	
Gaz de Lyon	703	Lyon fusion ancienne	451
Aciéries de Firminy	...	— nouvelle	452
Aciéries de la Marine	1115	Rhône-Loire 4 0/0	330
Aciéries de St-Etienne	...	Andalous 1re	248
Forges Alais	...	Autriche-Hongrie 1re	438 75
Bouhey	...	— nouv. 4 0/0	506
Commentry-Fourchambt	...	Lombardes anciennes	311 50
Constructions françaises	97	— nouvelles	216 50
— russes	...	— — 4 0/0	...
Creusot	...	Nord Espagne 1re	...
Franche-Comté	292 50	— 2e	324
Franco-Russes	335	— 5e	...
Forme	116	Asturies 1re	319
Part Kama	835	Saragosse 1re	375 25
Petite Kama	...	— 3e	...
Planzy	1250	Ville de Lyon	102
Sérestow	...	Ville de Paris 71	408 50
Loire	233	— de 98	...
Montrambert	885	Communales 79	474 25
Rive-de-Gier	26 75	Foncières 79	503 50
St-Etienne	306	Communales 80	500 50
Trifail	399	Foncières 85	476
Cie Gén. de Navigation	...	Communales 91	462
Banque privée	432	Foncières 95	479
Tramw. d'Angers	...	Communales 99	464
— de Limoges	...	Tramw. de Lyon 4 0/0	306
— de Lyon	830	— 3 1/2	...
— Ouest-Electr.	...	Blanzy	500
— Oran	...	Loire nouv	508
Deux-Passages	...	Gaz de Lyon	299
Grand-Bazar	612	Eaux, éclairage	...
Cordeliers	...	Jonage 4 0/0	...
Bergougnan	235	Tresses et Lacets	490
Dynamite russe	63	Russie Mérid.	320
Phonographes	146	Rykovski	376
Plaques Lumière	386	Trifail	...
Anciens Etabliss. Rivat	489	Barcelone Dir.	253
Soie de Chardonnet	1310	Cacérès	...
Soie Artificielle	...	Ségovie	310

COURS DE PARIS

Du 5 Mars 1904

Précédente Clôture	TERME	Premier Cours	Dernier Cours
95 22	3 % français	95 25	95 17
...	3 1/2 % français	...	...
99 60	Italien 5 %	99 75	99 65
77 65	Espagne 4 % Extérieure	77 90	77 85
57 60	Portugais nouveau	57 70	57 60
75	Russe 3 % 1891	74 95	75
78 55	Turc unifié	78 30	78 40
...	Turc 4 %	...	...
76 75	Argentin Rescision	76 50	76 70
73 70	Brésil 4 %	73 95	73 82
69 45	Serbe 4 %	69	69 15
...	Banque de France	...	...
654	Crédit Foncier	653	...
...	Comptoir National d'Escompte	575	...
1079	Crédit Lyonnais	1081	1030
1033	Banque de Paris	1038	...
545	Banque Ottomane	547	545
...	Banque Autrichienne	462	...
...	Paris Lyon	1343	1343
...	Autrichiens	...	...
...	Lombards	...	...
260	Saragosse	260	260
150	Nord Espagne	150	149
612	Thomson-Houston	614	612
...	Forces Motrices du Rhône	...	...
504	Métropolitain	502	504
...	Dynamite Cie	506	503
236	Briansk	237	236
1390	Sosnowice	1398	1390
...	Suez	3898	...
1178	Rio Tinto	1184	1184
85 5/8	Consolidés à Londres	85 1/2	85 1/2

APRÈS BOURSE

3 %	...	De Beers	...	Goldfields	...
Tharsis	...	Chartered	...	East Rand	...

CHANGES SUR PARIS

Londres L.	25 16 1/4	Bruxelles	100 17 1/2
Madrid P.	38 77	Rome L.	100 82 1/2
Barcelone P.	38 80	St-Péter. R.	37 37
Lisbone R.	674	New-York D.	519 3/8
Vienne Fl.	95 52	Amsterd. Fl.	47 98 3/4
Berlin Rm	81 25	Constant. Lt	22 73 3/4
Hongkong	2 31	Singapore	2 36
Shanghaï	3 21	Bombay / Calcutta	1.69
Japon	2 53		

MINES D'OR

Paris, 5 mars.

De Beers ordin.	466 50	Ferreira	467
French Rand	61 75	East Rand	148 50
Robinson Gold	230 50	Kleinfontein	40
Robinson Rand	37	Geldenh. Estate	123 50
Chartered	42 50	Transwaal	83 75
Consol. Goldfields	136 50	Bechuanaland	26
Langlaag. Estat.	...	Mozambique	28 25
Randfont. Estat.	58 25	Durban	67
Sheba	10	Lancaster	48 75
Simmer	33 50	Rand Mines	215 50

BULLETIN FINANCIER

LYON

Lyon, 5 mars.

Ce matin, on était plus indécis et plutôt lourd.

La séance a présenté peu d'intérêt.

On a coté :

3 0/0. — 95.20, 95.10, 95.15 et 95.

Italien. — 99. 75, on prétend qu'il faut en vendre, car il a peu baissé.

Extérieure. — 77.60, 77.40, 77.75, 77.50, 77.60.

Turc Unifié. — 78.65. 78.30, 78.65, 78.20 dernier.

Banque Ottomane. — 546, 545.

Crédit Lyonnais. — 1079.

Nord Espagne. — 150, 148.

Saragosse. — 259, 258, 259.50, 258.50 dernier.

Rio-Tinto. — 1182, 1180, 1177 dernier.

Le Change fermait à 39 à Barcelone.

Le cuivre clôturait à Londres à *L. 57.17.6*, à New-York à *12.62*, l'Amalgamated à 46,62, l'Anaconda à 64, Calumet à 440 dollars, la parité était de 1178 francs.

Les affaires sont réduites à leur plus simple expression.

Comptant — Fonds d'Etats. — Egypte Daira 103,10, Unifiée 104,45, Portugal 3 0/0, 1re série, 58,20; Russie 1869 93,60, 1880 93,40, 1890 92,40, Consolidé 94,45.

Actions. — Société Lyonnaise 605, Bons Panama 128, Jonage 411, Briansk 236, Gaz Bayonne 510, Electro Métallurg. 899, La Kama 1500, Rochet 1340, Rochebelle 398, Bateaux 258.

(Le dividende sera certainement largement supérieur au précédent, d'ailleurs, nous l'indiquerons sous peu).

Algérie 90, Brest 260, Cherbourg 62, Dauphiné 101, Neuville 410, Bron 62, Autrichiens jouissance 100, Pompes 89, Parts Givet 119.

Obligations. — Dombes 439, Est de Lyon 368, Traction 451, Valence 340, Santa-fé 451, Marine 490, Foncière 434, Coronada 30.

En Banque. — Mines, d'abord offertes, finissent mieux.

De Beers 468, Chartered 44, East Rand 153, Goldfields 134, 136, Rand Mines 217.50 218.50, May 97.50, Transwaal Land. 84.

Actions. — Tharsis 114, Pottendorff 504, Sélo 497, Sud Russe 695, Kostroma 115, Borax 560, Préfér. 264, Bazar Américain 20, Castille 30, St-Rambert 50, Romanche 300, Brasserie Guillotière 490, Glace 41. Eden Bars 106, Jouets 480, Indo-Chine 385, Alimentation 80, Cycles 40.

Obligations. — Gaz Clermont 500, Romanche 479, Forces motrices de l'Auvergne 477, Wien Pottendorff 463, Est Espagne 25, Jourievka 422, Ville Vienne 420.

TREBLA.

P. S. — Le chroniqueur Trebla répondra à toutes les demandes de renseignements. Joindre un timbre de 15 centimes.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Standard Bank of South Africa

Un dividende, à raison de 18 0/0 par an, pour le semestre ayant pris fin le 31 décembre dernier, a été déclaré par les administrateurs.

La compagnie a prélevé des amortissements pour dépréciation : les consolidés en portefeuille ont été ramenés dans les comptes au cours de 85 et les autres placements au cours du marché ; il a été amorti L. st. 25.000 sur l'installation dans le Sud de l'Afrique, ajouté L. st. 15.000 au fonds de réserve qui s'élève maintenant à L. st. 1.865.700, L. st. 13.000 au fonds de retraite du personnel et reporté à nouveau L. st. 60.000.

Le dividende de la *Société minière du Kanguet*, pour l'exercice écoulé, sera fixé à la somme de 25 fr. bruts, comme pour l'année précédente.

Brasserie et Malterie le Phénix

L'assemblée du 28 janvier a approuvé les comptes et bilan de l'exercice 1902-1903 ; le dividende a été fixé à 60 francs par action, payables sans déduction depuis le 1er février contre le coupon n° 12.

Alaska Treadwell Gold Mining

Un bonus de dividende de 75 cents par action, payable actuellement, et un dividende de 37 cents 1/2 par action, payable le 28 avril prochain, viennent d'être déclarés.

Les coupons n° 62 pour le bonus sont payables à Londres au taux de 3 sh. par action.

Tramways de Royan

Un dividende pour l'exercice 1903, sera mis en répartition à partir du 10 mars courant, à raison de 6 fr. par titre nominatif et 5 fr. 65 par titre au porteur, en échange du coupon n° 17 des actions nouvelles de 125 fr.

Oroya Brownhill

Le Conseil vient de déclarer un dividende intérimaire de 2 sh. 6 d. par action, net de taxe, payable le 25 mars aux actionnaires enregistrés le 11 courant. Le Conseil annonce, en outre, que, par suite de l'achèvement du moulin de 50 pilons et de l'augmentation de rendement qui en est résultée depuis le début de cette année, il espère être en mesure d'augmenter le dividende à la prochaine occasion.

Le Gérant : CH. LAMBERT.

Tirage sur machines rotatives Marinoni — 40.000 exemplaires à l'heure.

Imp. WALTENER ET Cie, 3, rue Stella. — Lyon

VENTE-RÉCLAME D'UN 2e LOT
D'ALBUMS pour CARTES POSTALES ILLUSTRÉES
500 Cartes couverture pleine toile, dessin en cinq couleurs, au prix incroyable de
3 fr. 95
La vente aura lieu les 27, 28, 29 Février, 1, 2 et 3 mars.
Magasin bleu, 38, rue Victor-Hugo, LYON

LE MONITEUR DES RENTIERS
PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES
Grand Journal Financier de 16 pages (20e année).
Publiant : Revue de toutes Valeurs, Etudes financières, Conseils de Placements, Liste complète de tous les Tirages, réponse à toutes demandes de Renseignements, etc., etc.
Les Abonnés ont droit GRATUITEMENT *au paiement des Coupons, à la Vérification des numéros sortis, à la surveillance de leur portefeuille et à l'exécution de tous ordres ce Bourse* sans commission.
ENVOI DE DEUX NUMÉROS SPÉCIMENS SUR DEMANDE
Abonnements : 2 FRANCS p. an reçus sans frais dans t. les bureaux de poste et
15, rue du Bât-d'Argent, Lyon
et 85, rue de la Victoire, PARIS (9e arrondissement)

LOTERIE de GUÉRET
POUR LA
Construction d'un Musée à Guéret (Creuse)
AUTORISÉE PAR ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 23 JUIN 1903
Au Capital de
200.000 fr.
Cette loterie est la seule qui offre un sérieux avantage par le nombre relativement restreint des billets et le nombre de lots.
Gros lot : 15.000 fr.
2 lots de 2.500 — 2 lots de 1.000 — 6 lots de 500 — 50 lots de 100
Soit 61 lots formant le total de 30.000 tous payables en argent
PRIX DU BILLET : 1 franc
Le tirage aura lieu le 15 juin 1904
On trouve des Billets de cette Loterie à la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 52, rue de la République, Lyon.
Par correspondance, joindre à la demande un mandat-poste du montant des Billets et une enveloppe affranchie (à raison de 15 cent. par 4 billets) portant adresse pour le retour.
Les paiements en timbres-poste ne seront pas acceptés.

HYDROTHÉRAPIE MÉDICALE
LYON — 25, Rue du Bât-d'Argent, 25 — LYON
Bains ordinaires et médicinaux — Bains de vapeur — Douches vapeur — Douches froides et chaudes à haute pression — Massages spéciaux pour maladies nerveuses.
Les Ordonnances de Messieurs les Docteurs seront rigoureusement suivies
A. HUGGLER
EX-DOUCHEUR-MASSEUR DU GRAND SANATORIUM DE TERRITET (SUISSE)
ON SE REND A DOMICILE

DU CHOIX D'UN JOURNAL FINANCIER
Jamais le Capitaliste et le Rentier n'ont eu plus besoin d'un organe financier *impartial et bien informé.*
Jamais le nombre des valeurs anciennes et nouvelles placées dans le public n'a été aussi considérable !
Jamais il n'a été aussi difficile de bien placer son argent : telle valeur, qu'on croit de tout repos, est mauvaise ; telle autre, délaissée, est avantageuse à acheter.
Le choix d'un journal financier est donc très important ; de ce choix dépend la fortune ou la ruine !
LE MONITEUR DES CAPITALISTES ET DES RENTIERS se recommande tout spécialement par *la sûreté de ses informations*, par son indépendance absolue, et **par les soins apportés à l'étude des valeurs et des affaires.**
LE MONITEUR DES CAPITALISTES ET DES RENTIERS (23e année) a des *documents complets* sur toutes les affaires créées depuis sa fondation.
Tous les dimanches, il donne une étude impartiale des valeurs ; la cote complète **officielle de toutes** les valeurs ; tous les tirages ; des informations ; des conseils de placements ; il se charge de la surveillance des portefeuilles et satisfait ainsi à toutes les exigences de ses Abonnés.
L'abonnement est de cinq francs par an, *mais, à titre d'essai, et pour permettre à tous de l'apprécier*, LE MONITEUR DES CAPITALISTES ET DES RENTIERS sera envoyé pendant un an, **moyennant un franc**, à toute personne qui en fera la demande.
Les Capitalistes et les Rentiers qui ne feraient pas le sacrifice de **un franc** pour recevoir chaque semaine, pendant toute une année, un journal aussi complet, aussi important, aussi bien informé, *ne peuvent s'en prendre qu'à eux si, par négligence ou par ignorance, ils arrivent à compromettre leur fortune souvent si péniblement acquise.*
On s'abonne au MONITEUR DES CAPITALISTES ET DES RENTIERS
sans frais, dans tous les Bureaux de Poste, ou **Boulevard Haussmann, n° 50 Paris (IXe)**

GRANDS MAGASINS
Cours de la Liberté LYON — UNIVERSELS — Cours de la Liberté LYON
IMMENSE MAISON DE NOUVEAUTÉS EN TOUS GENRES VENDANT LE MEILLEUR MARCHÉ DE LA RÉGION
La Direction se préoccupant toujours des intérêts des bonnes ménagères, s'empresse de les prévenir que d'importantes opérations en
VÉRITABLE
PORCELAINE DE LIMOGES
CRISTAUX, VERRERIE ET ARTICLES DE MÉNAGE ÉMAILLÉS
obtenant d'être traitées dans les principaux Centres de fabrique.
L'aimable Clientèle lyonnaise est donc priée, dans son intérêt, de bien vouloir se hâter dès les premiers jours afin de profiter des assortiments considérables qui composeront cette mise en vente spéciale dont les prix seront dérisoires !!
Cette Vente commencera LUNDI 7 MARS et se continuera toute la semaine
APERÇU SUCCINCT DE CES REMARQUABLES OCCASIONS :

PORCELAINE BLANCHE		PORCELAINE DÉCORÉE		CRISTAUX, VERRERIES		ARTICLES DE MÉNAGE	
ASSIETTES plates et creuses, la pièce	0.10	SOUCOUPE gde variation	0.10	GOBELETS cristal toutes tailles 0.25 ct.	0.15	MARMITES bombées pte tailles	0.30
TASSES Thé et Café	0.10	TASSES thé et café jolis décors	0.15	VERRES à vin cristal unis et taillés	0.25	CUVETTES émaillées	0.40
RAVIERS grande taille	0.15	VASES à fleurs	0.15	COUPES à champagne cristal de choix	0.25	CASSEROLLES bombées	0.35
BOLS porcelaine de choix	0.20	ASSIETTES jolis décors	0.25	CARAFES cristal jolies formes	0.60	FAITOUTS émail bleu et blanc	0.70
SOUPIÈRES taille moye	0.45	SUCRIERS raviers et assiettes à pieds	0.25	GOBELETS à vins, verrerie de choix, à 0.10 ct.	0.05	BASSINES émail bleu blanc	1.35
PLATS formes nouvelles	0.60	APPLIQUES décors riches	0.60	LAMPES colonne métal nickelé	0.90	BROCS à toilette	1.25
VASES de nuit	0.90	CACHEPOTS décors variés	0.75	COUTEAUX acier supérieur écrin de six	2.45	CAFETIÈRES filtres	0.85
POTS et CUVETTES, les deux pièces	1.45	CHOCOLATIÈRES saladiers compotiers	0.90			SOUPIÈRES émaillées	1.45

LOT sans Précédent
Des quantités considérables d'articles dépareillés en Porcelaine blanche de Limoges, qui seront vendus au prix dérisoire de :
5 cent.

AVIS : *Les Articles de Ménage émaillés seront tous marqués à la pièce et vendus* MEILLEUR MARCHÉ QU'AU KILOG.
AVIS : *Les Articles Riches en porcelaine décorée dont les Prix seront surprenants, seront exposés et vendus dans notre* Grand Hall UNIVERSEL

Etude de Me Laporte, huissier
VENTE JUDICIAIRE
Le lundi 7 mars 1904, à 11 heures du matin sur la place du Château, il sera procédé à la vente d'objets saisis tels que :
Etablis, étaux, une poinçonneuse d'une machine à percer, enclumes, fusils.
VENTE DE FONDS
Mme Genin, née Barnoud, épicerie, rue Bugeaud, 128, a cédé son fonds à une personne désignée dans l'acte.
Adresser les réclamations à M. Cornillon, rue Laporte, 3, Lyon.

40 ANS DE SUCCÈS
EMPLATRE BARBERON
L'EMPLATRE BARBERON, préparé à la résine cuite de sapin de Norvège, est d'une efficacité parfaite, tout en ne provoquant aucune irritation, ne forme aucune gonfle, n'engorge pas la fièvre et n'exige aucun pansement. Il permet de sortir, de travailler et de ne rien changer à ses habitudes, s'emploie en toutes saisons. Il est très efficace contre la paralysie, la goutte, les rhumatismes, maladie de foie, coups, foulures, rhumes, fluxions de poitrine, asthmes. L'appliquer : 1° SUR L'ENDROIT MALADE : Pour paralysies, goutte, rhumatismes, points de côté, maladie du foie et tous les points douloureux. — SUR LA POITRINE : Pour toux, rhumes, fluxions de poitrine, asthmes, catarrhes. — SUR LE VENTRE : Pour diarrhées, dérangements de corps et coliques. — SUR LE CREUX DE L'ESTOMAC : Pour maux d'estomac, mauvaises digestions, dyspepsie.
SUIVANT LA GRANDEUR DES EMPLATRES LEURS PRIX SONT DE : 1 fr., 1 fr. 50, 2 fr., 2 fr. 50
Des emplâtres de 0 fr. 60 sont préparés spécialement pour enfants contre la **Coqueluche, Toux de rougeole, Rhumes, Vers** et **Diarrhée** de leur âge.
Exiger la marque le COQ, la signature BARBERON et refuser tout emplâtre vendu au rabais.
Gros et détail : PHARMACIE BARBERON, place Bolvin, 9, à SAINT-ETIENNE (Loire).
ENVOI FRANCO DANS TOUTE LA FRANCE CONTRE TIMBRES ET MANDAT - VENTE TOUTES LES PHARMACIES

LUNDI 7 MARS
Les Fleurs AUX Cordeliers
MISE EN VENTE ANNUELLE DE
Dentelles, Fleurs, Voilettes, Gants
PARFUMERIE
PLANTES D'APPARTEMENTS
LUNDI 7 MARS
de Jolis Bouquets Fleurs de Nice seront offerts aux Dames

ON DEMANDE à emprunter 50.000 fr. en rente viagère sur garantie immobilière 1re hypothèque d'une valeur de 120.000 fr.
S'adresser à Me Reboul, notaire à Montluel (Ain).

Vente et Achat de fonds de commerce, industries, propriétés, châteaux, formations de sociétés, prêts de toute nature, opérations sur nue-propriétés, usufruits, droits successifs.
PETITJEAN
1re MAISON DU MONDE
9 RUE DES HALLES PARIS
Grand choix d'affaires sérieuses de toutes sortes. Etude de toute affaire sur place sans aucun frais. Paris, Province, Etranger.
Adresse Télégraphique : PETITJEAN - HALLES - PARIS
Téléphone : 131.71

GRATIS intéressante brochure, le public appréciera cette offre humanitaire et pourra faire connaître à tous ceux qui souffrent d'une maladie de peau, eczémas, dartres, boutons, rougeurs, démangeaisons, douleurs, rhumatismes, arthrite, maux de jambes, ulcères, plaies variqueuses, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac, du foie et de la vessie, et qui, après avoir essayé en vain tous les remèdes préconisés, seront radicalement guéris et sans cause de retour. Traitement récompensé de la Croix, insigne pour les guérisons surprenantes et les services rendus à l'humanité. Ecrire à M. le directeur de la Grande Pharmacie Française, 16, rue Lanterne, à Lyon, qui répondra gratis et franco et enverra les renseignements demandés.

LOTERIE
POUR LA CONSTRUCTION D'UN MUSÉE A VALENCIENNES (Nord)
DEUX GROS LOTS
150.000f & 10.000f
Plus 115 autres lots de 1.000, 500 & 100f
117 lots faisant 180.000 fr. tous payables EN ARGENT
Prix du billet : UN fr.
TIRAGE 15 DÉCEMBRE 1904. *On trouve des billets dans t. la France ch. débits tabac, libraires. Pr rec. à domicile s'adr. Cie de Publicité Artistique Comle, 52, r. République. Joind. au mont. du mandat env. aff. à 0.15 p. 4 billets pr réponse.*

Moscato Spumante d'Origine
ASTI-MOUSSEUX
Michel PÉRONA, Chambéry

EDEN-HOTEL
Boulevard Gambetta, NICE
OUVERT TOUTE L'ANNÉE
Pension de famille. — Entouré d'un grand parc avec eau de source
Salle de bains. — Salon de lecture. — Fumoir. — Lumière électrique. Prix modérés. Arrangement pour familles
SPÉCIALITÉ POUR DINERS DE MARIAGE
G. MOTTET NYFFENEGGER, Propriétaire

Exiger la Bouteille d'origine
"BYRRH"
VIN GÉNÉREUX ET QUINQUINA
Le plus Hygiénique des Apéritifs

MAISON FONDÉE EN 1720
RATAFIA de CERISES de Camille et Charles TEISSEIRE
Père et Fils, seuls Successeurs de TEISSEIRE aîné, l'inventeur
A. CHARPENAY, passage TEISSEIRE, à GRENOBLE
Cette maison est la seule en France qui, aux termes d'un arrêt de la Cour d'Appel de Grenoble, ait le droit d'employer le nom de Chartreuse pour désigner la liqueur dont elle est la plus ancienne imitatrice. Voici son libellé :
Liqueur fabriquée comme à la Grande Chartreuse

ALBERTINY & Cie Pâtes Alimentaires EXTRA

HORS CONCOURS — MEMBRE DU JURY
Exposition Universelle de Paris 1900
GRAND PRIX Exposition de Hanoï 1902
SUC SIMON
Exquis digestif à base d'alcool vieux pur vin
Grandes Liqueurs extra
CHALON-SUR-SAONE
Maison à PARIS, 159, r. du Faubourg-Poissonnière

S. P. A. 52, rue de la République, LYON, Publicité sous toutes ses formes

FERNET-BRANCA des FRATELLI BRANCA de Milan
LES SEULS QUI EN POSSÈDENT LE VÉRITABLE PROCÉDÉ
Amer, Tonique, Hygiénique, Apéritif, Digestif
SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS. — EXIGER LA BOUTEILLE D'ORIGINE